

"...Cette situation sévit à un moment où il est devenu impératif que ledit dispositif contribue avec toute l'efficacité voulue à la mise à niveau de nos villes et de nos villages pour en faire des espaces accueillants et à même de drainer les investissements. Cela est d'autant plus indispensable que le Royaume s'est inscrit dans un contexte d'ouverture et d'adhésion à la mondialisation, avec la nécessité qui en découle de renforcer nos capacités concurrentielles et de nous prévaloir de plus en plus des nouvelles techniques de construction, qui permettent de satisfaire les besoins renouvelés à la cadence requise, tout en préservant les meilleurs rapports qualité-prix. Il s'y ajoute la nécessité de sauvegarder notre patrimoine architectural authentique, qui fait partie intégrante de notre identité marocaine, aussi bien dans sa portée nationale que dans ses particularités régionales, dont la diversité des spécificités locales doit être préservée..."

Extrait du Message de SM le Roi aux participants
à la Rencontre nationale du Code de l'urbanisme le 03 octobre 2005

Table des matières

INTRODUCTION.....	5
RAPPORT MORAL	9
I-PLANIFICATION URBAINE	9
1-Couverture en documents d'urbanisme :	9
2 Etat des Documents d'urbanisme par province	10
3- Evaluation du plan d'action de 2016	12
4- les documents d'urbanisme outils d'incitation à l'investissement :	13
5- photos aériennes et plans de restitutions	14
6-Redressement urbanistique	15
7-Gestion des risques : Etudes géotechniques et cartes d'aptitude à l'urbanisation	15
II-Encadrement du développement urbanistique et architectural :	16
1-Développement rural :	16
2-Mise à niveau du paysage urbain	18
3-Préservation de l'environnement	21
4-Sauvegarde des sites à vocation historique	26
III- Renforcement de la politique de proximité.....	31
1-Situation des demandes de construction, de lotissement et de morcellement	31
1-1 Bilan 2016 :	31
1-2- Impact sur le parc logement et sur l'investissement	34
2- Autres types de dossiers instruits :	35
2-1 Instruction des dossiers de construction relatifs aux édifices du culte musulman : ..	35
2-2 Projets de logement social	35
2-3 Assistance architecturale	35
3- Contrôle	36
4- Traitement des requêtes :	36
5- Délivrance de la note de renseignements :	37
IV- Assistance et Encadrement des collectivités territoriales	38
V- Régionalisation avancée	39
VI- Communication et sensibilisation	40
VII-Bonne gouvernance	41
3- Formation continue et Stages :	43
VIII-Evaluation de la mise en œuvre des recommandations du 14 ème session du conseil d'administration :	45
IX-Participation de l'Agence Urbaine de Taza aux différentes activités	46



RAPPORT FINANCIER	53
Introduction	53
A- Bilan des exécutions budgétaires au titre de l'exercice 2016	53
I- Les ressources :	53
II- Les emplois	55
B- Les prévisions budgétaires au titre de l'exercice 2017 :	60
I- Les ressources :	60
II- Les emplois	60
 PLAN D'ACTION 2017 ET PROGRAMME PREVISIONNEL 2018-2019 ...	69



Introduction

Les travaux de cette 15ème session du Conseil d'administration de l'Agence urbaine Taza, se tiennent dans un contexte national et régional marqué par l'activement des pouvoirs publics et des acteurs régionaux, à asseoir les fondements d'une gouvernance territoriale basée sur le secteur de l'urbanisme et l'aménagement du territoire en tant que levier primordial pour le développement humain durable.

Dans ce cadre, le Ministère de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, a toujours œuvré pour l'élaboration et la mise en place d'une politique sectorielle fondée sur la mobilisation et la valorisation du foncier en vue de promouvoir les différentes opportunités d'investissement, à travers la dotation des espaces urbains et ruraux en documents d'urbanisme pertinents, aussi bien sur le plan prévisionnel qu'opérationnel et réglementaire. A cet effort, s'accouple la forte volonté publique pour la mise en œuvre de l'approche participative en matière de déclinaison des dispositions de la nouvelle loi n° 66-12 relative au contrôle et répression des infractions en urbanisme.

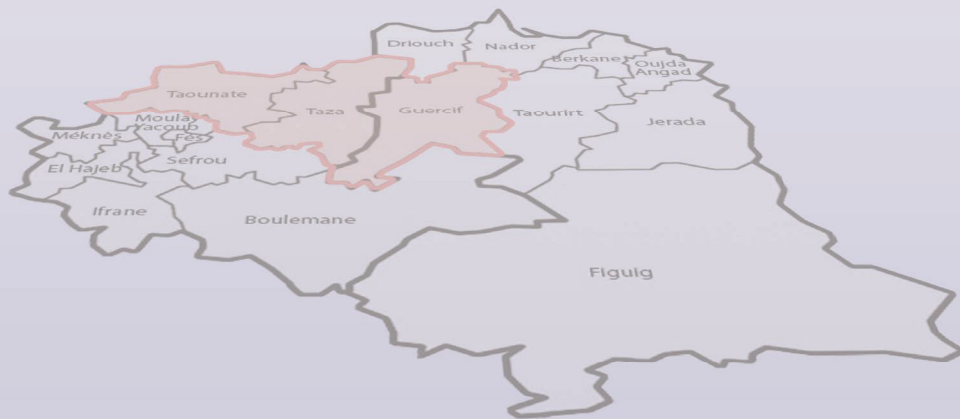
Ainsi, le bilan des réalisations de l'Agence urbaine de Taza pour l'année 2016, d'autant qu'il reflète l'engagement de l'institution dans la concrétisation des orientations de la politique publique, est caractérisé également par son interactivité positive de l'AUT avec l'ensemble des partenaires locaux et régionaux en matière de création d'opportunités d'investissement et de diversification des axes de développement régional.

Cette session de conseil d'administration se veut l'occasion aux membres pour prendre note des progrès réalisés par l'Etablissement dans les différents domaines de son activité. Elle offre aussi, la possibilité d'explorer les perspectives prometteuses dans les domaines de planification et gestion urbaine, afin d'assurer le dynamisme économique voulu, en persévérant dans la démarche de progrès à même de promouvoir davantage le climat des affaires et faciliter encore plus les conditions de transparence, d'efficacité et d'efficience en matière d'accès aux services et produits.

Ce document contient le bilan d'activité de l'agence urbaine de Taza au titre de l'exercice 2016 (Rapport Moral et Financier) et le plan d'action de cette institution au titre de l'année 2017 ainsi que le programme prévisionnel au titre de 2018 et 2019.



RAPPORT MORAL



Rapport moral

I-Planification urbaine

1-Couverture en documents d'urbanisme :

Le taux de couverture en documents d'urbanisme dans les provinces relevant du ressort territorial de l'Agence Urbaine de Taza, a connu une évolution entre 1999 et 2016 comme le montre le graphe ci-dessous.

Ce taux, qui était de l'ordre de **55%** en 1999, a dépassé **85%** en 2002 pour atteindre les **100%** en 2016.

Evolution de la couverture en documents d'urbanisme



Ce résultat est atteint grâce à une étroite collaboration entre l'Agence Urbaine et ses partenaires, qui s'est traduite par le déploiement de louables efforts pour assurer la couverture totale des centres urbains et ruraux en documents d'urbanisme.

Le taux de couverture en documents d'urbanisme dans les différentes Provinces relevant du ressort territorial de l'Agence est relaté dans le tableau suivant :

Tableau n° 1 : Répartition des documents d'urbanisme selon la typologie au niveau des 03 provinces

Province	Document d'urbanisme	Nombre	Taux de couverture
Taza	Schéma directeur d'aménagement urbain (SDAU)	01	100%
	Plan d'aménagement (PA)	35	
	Plan de développement des agglomération rurales (PDAR)	12	
	Total	48	
Taounate	Plan d'aménagement (PA)	43	100%
	Plan de développement des agglomération rurales (PDAR)	08	
	Total	51	
Guercif	Plan d'aménagement (PA)	03	100%
	Plan de développement des agglomération rurales (PDAR)	14	
	Total	17	
Total global		116	100%

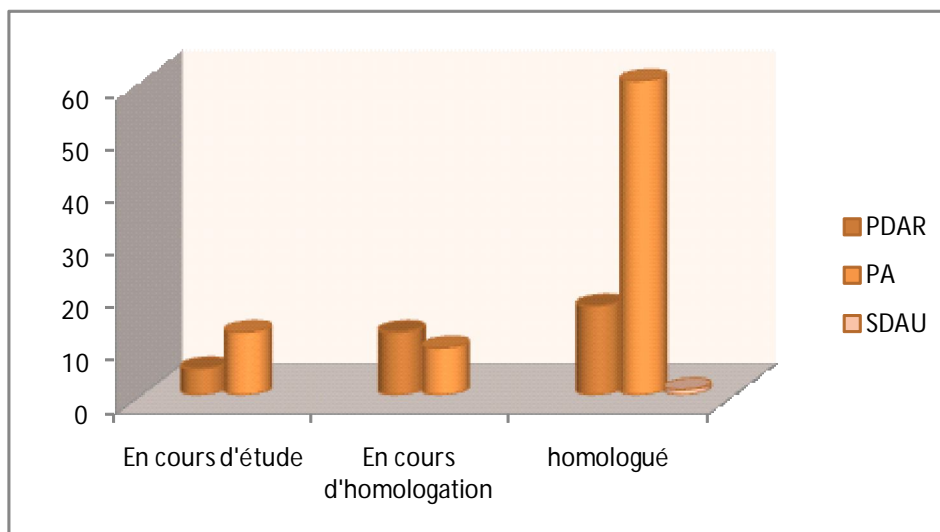


Tableau n° 2 : Répartition des documents d'urbanisme selon les phases d'étude et d'homologation par province

Nature du document	Provinc	Avancement				Total
		En cours d'étude	En cours d'homologation	Homologué opposable	Caduc	
PA	Taza	04	04	27	-	35
	Taounate	08	05	30	-	43
	Guercif	00	00	03	-	03
	Total	12	09	60	-	81
PDAR	Taza	02	04	05	01	12
	Taounate	02	04	02	-	08
	Guercif	02	04	08	00	14
	Total	06	12	15	01	34
SDAU	Taza	-	-	01	01	01
Total général		18	21	77		116

En parfaite concertation avec ses partenaires, l'Agence Urbaine de Taza a veillé à la concrétisation des prévisions du plan d'action 2016, elle a assuré le suivi de 48 documents d'urbanisme (28 PA, 20 PDAR) au niveau des trois Provinces relevant de son ressort territorial.

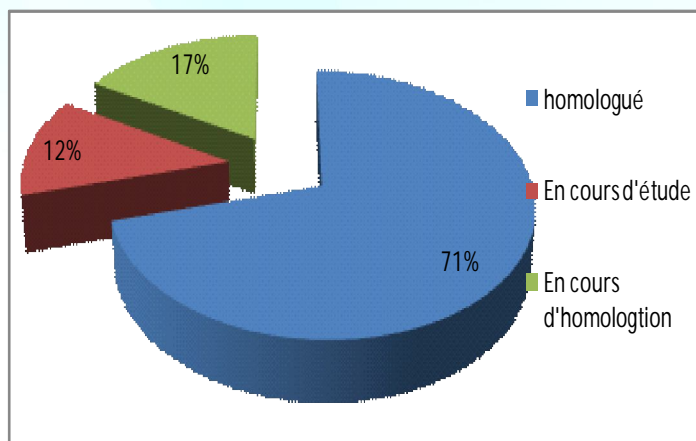
Répartition des documents d'urbanisme selon les phases de l'étude et de l'homologation



2 Etat des Documents d'urbanisme par province

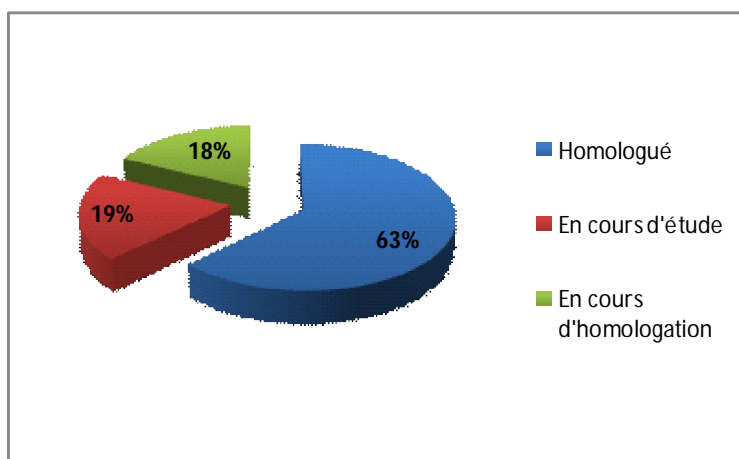
2-1 Répartition des documents d'urbanisme au niveau de la province de Taza

Sur les 48 documents couvrant les villes et les centres de de la Province de Taza, 34 documents ont été homologués soit un taux de 71%, 8 documents sont en cours d'homologation avec un taux de 17% et 6 documents sont en cours d'étude soit un taux de 12%.



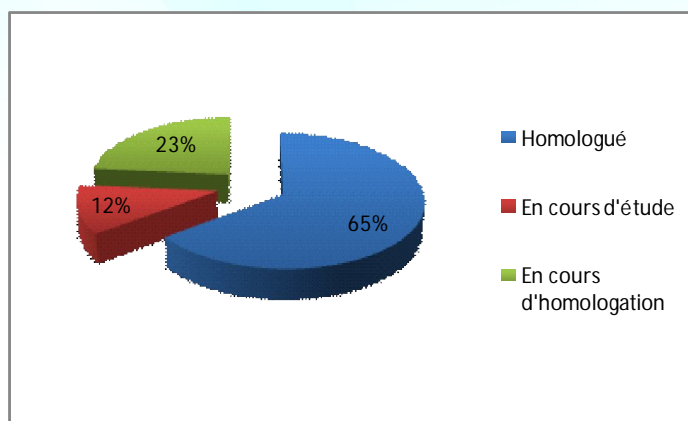
2-2 Répartition des Documents d'urbanisme au niveau de la province de Taounate

Sur les 51 documents couvrant les villes et les centres de de la Province de Taounate, 32 documents sont homologués avec un taux de 63%, 9 documents sont en cours d'homologation soit un taux de 18% et 10 documents sont en cours d'étude avec un taux de 19%.



2-3 Répartition des documents d'urbanisme au niveau de la province de Guercif

Sur les 17 documents couvrant les villes et les centres de la Province de Guercif, 11 documents sont homologués soit un taux de 65%, 04 documents sont en cours d'homologation soit un taux de 23% et 02 documents sont en cours d'étude avec un taux de 12%.



3- Evaluation du plan d'action de 2016

Tableau n° 3 : bilan de réalisation des actions programmées en 2016

Phase	Nature du document			Total
	SDAU	PA	PDAR	
Homologation	-	08	03	11
Versement des documents dans les procédures d'homologation	-	05	05	10
Délibération communale et enquête publique	-	04	06	10
Tenue des réunions du CTL	-	03	-	03
Versement des Documents dans les procédures de concertations réglementaires (CC / CTL)	-	03	04	07
Lancement de nouvelles études	-	05	02	07
total	-	28	20	48

Le bilan détaillé se présente comme suit :

- Publication des décrets et arrêtés d'homologation au bulletin officiel de 11 documents d'urbanisme :

- **08PA** : 04 au niveau de la province de Taza (Taza, Sidi Abdellah, Kasarat et Smia), 03 au niveau la province de Taounate (Sidi mokhfi, Moulay Abdelakrim, Rghioua) et 01 au niveau de la province de Guercif (Saka).

- **03 PDAR** : Berkin, Bni Abdellah, Assebab dans la province de Guercif.

Soumission des décrets d'homologation au SGG de 05 PA:

- **Il s'agit des centres de Ghafsai, Oudka, Bouadel, Bni Ounjel Taфраoute et Taounate.**

- Versement dans la procédure d'homologation de 05 PDAR:

- **05 PDAR** Envoyés pour arrêté du wali: Tazarine, Bab M'rouj et Rbaa El fouki dans la province de Taza, Jbabra et Sidi Haj M'hamed dans la province de Taounate.

- Phase de délibérations communales et enquête publique :
 - Versement aux délibérations communales et à l'enquête publique de 02 PA (Meknasa algharbia, Jbarna) dans la province de Taza et 02 PDAR dans la province de Guercif (Safsafat et Swihla).
 - 02 enquêtes publiques sur les PA des centres de Kaoun et Bouhlou dans la province de Taza et 01 sur le PDAR de Tamjilt dans la province de Guercif.
 - Tenue des délibérations communales pour les PDAR de Sidi Ali bourakba dans la province de Taza , Tbouda et Tafrant dans la province de Taounate.
- Tenu des réunions du CTL :
 - Tenue de 03 réunions du CTL relatifs aux PA du centre de Ouad jamaâ, Bouchabel et Bni Snouss dans la province de Taounate .
- Lancement et suivi des études préliminaires :
 - Suivi de 10 PA et 07 PDAR :
 - 02 PA (Gzanaya Al Janoubia et Mallal) et 02 PDAR (Traiba et Sidi Ahmed Zerrouk/CT Taifa) dans la province de Taza ;
 - 02 PA (Ain lagdah et Tissa) et 01 PDAR (Kissane) dans la province de Taounate;
 - 01 PDAR (Rchida) dans la province de Guercif.
- Lancement de 05 PA et 02 PDAR :
 - 02 PA (Aknoul et Oulad Zbair) dans la province de Taza ;
 - 03 PA (Oulad Ayyad, Tamasint , champs du course (commune Sidi yahya bni zaroual) et 01 PDAR (Iaghrasla commune Sid El Abed) dans la province de Taounate ;
 - 01 PDAR (M'soun) dans la province de Guercif .

4- les documents d'urbanisme outils d'incitation à l'investissement :

les 20 documents homologués ou en cours d'homologation en 2016 sont à même de permettre l'ouverture à l'urbanisation d'environ 4182 Ha répartis comme suit :



Tableau n° 4 : zones ouvertes à l'urbanisation au titre de l'année 2016

Centres	zones ouverte à l'urbanisation	Equipements publics	Activités industrielles	Tourisme et loisir	Habitat
TAZA	1342	461	141	38	760
GHAYATA LGHARBIA	269.24	16.22	-	-	85
BAB M'ROUJ	66.5	7	0.5	-	5.31
TAZRIN	150	3.5	-	15	60
JBABRA	89.14	11.79	2.90	4.80	53.13
SIDI LHAJ M'HAMED	232	3.6	0.6	0.0	49.44
BERKIN	34	23737	-	-	6.85
BNI ABDELLAH	19	6812	-	-	18.60
ASSEBBAB	79	80214	-	-	29.18
SAKA	653	26	3.8	14	164
SMIAÄ	-	8.3	-	4.3	75
KSARAT	150	4.3	-	1.4	54
SIDI MEKHFI	95	6.8	-	2.2	13.5
MOULAY ABDELAKRIM	135	7	-	1	26
RGHIOUA	403	9	-	4	80
BNI OUNJAL TAFRAOUTE	37.9	6.55	-	-	15.49
BOUADELLE	310	9.71	2.67	6.73	250
AL OUADKA	197	14	0.93	-	24
GHAFSAYE	725.7	81.8	12	9.2	152.7
RBAË LFOUKI	383	10.74	4.77	-	166
Total	4182	573.5	158	72	1744

5- photos aériennes et plans de restitutions

Nul ne peut nier l'importance qu'acquière les photos aériennes et les plans de restitutions dans le processus de la planification urbaine ainsi que pour l'ensemble des études relatives à la mise à niveau urbaine et rurale. Dans cette optique, et pour achever la couverture de l'ensemble des communes et centres par ce type de document d'une part, et actualiser ceux caduc d'autres part, l'Agence Urbaine de Taza et avec ses propres moyens a lancé un marché pour la couverture de 6 centres avec une enveloppe budgétaire de 340.200.00 dirhams à savoir :

Tableau N° 5 : photos aériennes et plans de restitutions en cours de réalisation

province	commune	centre	Source de financement
Taza	Aknoul	Aknoul	Agence Urbaine de Taza
	Oued Amlil	Oued Amlil	
	Bab Marzouka	Bab Marzouka	
	Sidi Abd Eljalil	Matmata	
Taounate	Aïn Madyouna	Aïn Madyouna	
	Ourtzegh	Ourtzegh	

Dans le même cadre, l'Agence Urbaine de Taza a conclu un bon de commande pour la couverture du centre de Sidi Ahmed Zerrouk, relevant de la commune Taifa, par des photos aériennes et plan de restitution avec un montant de 24.300.00 dirhams.



6-Redressement urbanistique

Outre les efforts consentis dans le domaine de la couverture en documents d'urbanisme, l'AUT a procédé également, en coordination avec les collectivités locales, à la réalisation des études relatives au redressement urbanistique. Ces études, qui concernent principalement les quartiers d'habitat insalubre et non réglementaire, constituent un cadre de référence pour l'instruction des demandes d'autorisation de construire et un support pour les travaux de restructuration des quartiers concernés.

Dans ce cadre, (24) opérations de redressement urbanistique ont été programmées au titre de l'année 2016, (7) études ont été élaborées et transmises aux communes concernées et (17) autres ont été actualisées suite aux doléances enregistrées au sujet des quartiers ayant déjà fait l'objet d'une étude de redressement urbanistique. La situation de ces opérations se présente comme suit :

Tableau n° 6 :Etat des opérations de redressement

Province	Opérations réalisées			Opérations actualisées			Total
	Quartiers	Superficie en h	Ménages	Quartiers	Superficie en h	Ménages	
Taza	03	07	350	17	294	9455	20
Taounate	04	46.5	959	-	-	-	04
Guercef	-	-	-	-	-	-	-
Total	07	53.5	1309	17	294	9455	24

7-Gestion des risques : Etudes géotechniques et cartes d'aptitude à l'urbanisation

Pour protéger les habitants et leurs biens contre les risques naturels, définir les zones favorables à l'urbanisation ainsi que les solutions de protection adéquates des secteurs engagés et garantir une assise technique indispensable à la rationalisation de l'usage du sol par les projets de Plans d'Aménagement des villes de Taounate et Ghafsai, l'Agence Urbaine de Taza assure le suivi de l'élaboration de l'étude géotechnique et de la carte d'aptitude à l'urbanisation de la ville de Taounate qui devra couvrir l'ensemble du territoire de la commune de Taounate sur une superficie près de 5000 hectares.

Cette étude a été lancée le 16 Octobre 2014 avec un montant de 3.960.000 Dhs, dans le cadre de la mise en oeuvre de la convention signée entre le Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, le Conseil Communal de Taounate,



le Conseil Provincial de Taounate et l'Agence urbaine de Taza. Cette action a atteint en 2016 sa troisième phase (mesures de protection) après approbation de la seconde phase : **Essais, Carte de zonalité géotechnique et carte d'aptitude à l'urbanisation** prise en compte pour l'élaboration de la carte d'adaptation urbanistique pour le plan d'aménagement de la ville de Taounate en cours d'approbation. Cette expérience demeure exceptionnelle sur le plan national qui permettra à l'établissement d'un trait d'union entre la planification urbaine durable d'une part et la protection contre les risques d'autre part.

Dans le même but, l'AUT a également lancé l'étude géotechnique et l'élaboration de la carte d'aptitude à l'urbanisation de la ville de Ghafsai, avec une enveloppe budgétaire de 1.440.000 dirhams, dans le cadre de la convention signée entre le Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire et l'AUT. Durant l'année 2016, le rapport de la première phase intitulé **diagnostic, répartition spatiale de la zone d'étude et la carte des sites** a été validé. La deuxième phase de cette étude est en cours d'exécution .

II-Encadrement du développement urbanistique et architectural :

1-Développement rural :

Dans la cadre de la mise en œuvre des Hautes Directives de Sa Majesté le Roi que Dieu l'assiste, données à l'occasion du discours du Trône du 30 juillet 2015 relatives au privilège qu'il faut octroyer aux zones rurales déficitaires, et dans le cadre de la mise en œuvre des principes des programmes gouvernementaux qui visent l'appui de l'investissement et l'amélioration du cadre de vie de la population des zones rurales, l'Agence Urbaine de Taza a élaboré les deux études suivantes :

1-1-Etude de développement des centres émergents dans la province de Taza:

Pour faire face à l'exode rural croissant au niveau de la province de Taza et confronter le déséquilibre enregistré entre l'espace urbain et rural, l'AUT a lancé un marché portant sur l'étude de développement des centres émergents à la province de Taza en date du 06/12/2016 avec une enveloppe budgétaire de 585.000.00 dirhams et ce dans le cadre d'une convention de partenariat avec le conseil provincial qui contribue avec un montant de 400.000.00 dirhams



1-2-Etude de développement des centres émergents dans la province de Taounate:

Dans le même sens, l'AUT a réalisé avec ses propres moyens, l'étude de développement des centres émergents à la province de Taounate qui vise le développement de 13 centres. Il s'agit des centres de Oulad Ayyad, Tafrant, Gualaz, Khlalfa, Ain Aicha, Mkansa, Bni Oulid, Ourtzagh, Ain Madiouna, Bouarous, Bouhouda, Timezguana et Oulja.

Cette étude présentée lors de la journée d'étude organisée à la province de Taounate par le Ministère d'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire et l'autorité locale en collaboration avec l'Organisation de Coopération et du Développement Economique OCDE, a proposé 222 projets de développement avec une enveloppe budgétaire de 1167 millions de dirhams répartis comme suit :

Tableau n° 7 : projet de développement des Centres émergents dans la province de Taounate

Centre	Nb projet	Montant Mdh
Oulad AYYAD	26	73,62
Tafrant	14	90,9
Gualaz	26	119,96
Khlalfa	19	101,84
Ain Aicha	17	99,35
Mkansa	18	132
Bni Oulid	13	81,9
Ourtzagh	16	80,56
Ain Madiouna	18	56,8
Bouarous	11	69,9
Bouhouda	21	115,35
Timezguana	14	46,65
Oulja	20	98,7
Total	222	1167,53



2-Mise à niveau du paysage urbain

2-1- Charte architecturale

Le suivi de l'élaboration de la charte architecturale de la ville de Taza fait partie des missions de l'agence urbaine, il s'agit d'une étude qui a commencé avant 2016 et qui est actuellement en cours de validation du rapport de diagnostic.

Cette étude permettra de rehausser la qualité du paysage urbain, surtout en ce qui concerne les espaces publics pour rendre la ville plus attractive, et aussi pour garantir sa cohérence architecturale. Cette dernière prendra en considération l'identité locale de la ville de Taza, tout en préservant son cachet architectural.

La charte architecturale a pour objectif aussi d'assurer l'équilibre entre les espaces bâtis et les espaces libres (places publiques, espaces verts, ...) et de fédérer les différents opérateurs dans le domaine de la construction et d'aménagement autour d'un document de référence commun. Dans la même optique, le marché relatif à la charte architecturale de la ville de Ghafsai a été lancé avec un montant de 450.000 dh. L'étude est actuellement en phase du rapport de diagnostic et de synthèse.

2-2 -Projets urbains

Le projet urbain constitue un outil pour mettre en œuvre la gouvernance territoriale. Il propose plusieurs projets structurels et stratégiques, son champ d'action couvre plusieurs secteurs : économiques, touristiques, environnementaux et sociaux,...

A cet effet, l'AUT a assuré l'élaboration et le suivi des deux projets urbains des villes d'Oued Amlil et d'Aknoul.

Durant cette année, le rapport relatif aux projets de développement qui concernent le projet urbain de la ville d'Aknoul a été validé. Le coût estimatif des projets proposés est de 168 793 000 Dhs répartis sur les axes suivants :

Tableau n°8 : Axes du projet urbain de la ville d'Aknoul

Axe	Coût estimatif en Dh
Transport	64 493 000
Habitat et architecture	11 150 000
Environnement	38 150 000
Economie	20 000 000
Equipements publiques	35 000 000

Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- Diversifier les activités commerciales, récréatives, touristiques et de services...



- Améliorer le cadre de vie de la population ;
- Mettre en valeur et préserver le patrimoine architectural ;
- Améliorer et faciliter la circulation au sein de la ville ;
- Renforcer les espaces récréatifs ;
- Promouvoir et commercialiser les produits du terroir.



Le projet urbain d'Oued Amlil est en cours d'étude du rapport final. Ce rapport a proposé 25 projets avec un coût estimatif de 435 000 000 Dhs répartis comme ce qui suit :

Tableau n°9 : Axes du projet urbain de la ville d'Oued Amlil

Axe	Coût estimatif en Dh
Equipements socio-culturels et sportifs	139 500 000
Equipements de proche	137 000 000
Infrastructure et réseaux	22 000 000
Habitat	15 000 000
Economie et environnement	121 000 000

Les objectifs définis par cette étude se résument comme ce qui suit :

- Rehausser la qualité du paysage urbain de la ville ;
- Assurer l'équilibre en ce qui concerne la répartition des équipements publics ;
- Améliorer et faciliter la circulation au sein de la ville ;
- Renforcer les espaces récréatifs ;

- Promouvoir les activités socio-culturelles et sportives.

En parallèle avec ces deux projets, l'étude du projet urbain de la ville de Tahla a été lancée dans le cadre d'une convention de partenariat entre l'agence urbaine de Taza et la commune de Tahla.

Ce projet vise à aboutir aux objectifs suivants :

- Dresser un programme de mise à niveau qui prendra en considération les différentes composantes urbaines en s'appuyant sur le plan d'aménagement. Il s'agit de faire ressortir les handicaps, les dysfonctionnements, et les attentes des citoyens et décideurs locaux, afin de trouver des solutions adaptées dans le cadre d'une vision globale et cohérente pour la mise à niveau du cadre urbain, de son renouvellement par des aménagements et des actions ciblées capables d'inciter le développement de la ville ;
- Définir et reconforter la place qu'occupe la ville de Tahla en tant que pôle incontournable dans la province de Taza et rechercher les fonctions urbaines qu'elle devrait abriter ;
- Améliorer l'accessibilité au sein de la ville ;
- Créer des pôles d'attraction de la ville en tenant compte des modalités de l'usage de l'espace urbain dans la ville ;
- Identifier les sites naturels, les monuments historiques à sauvegarder ou à revaloriser ainsi que les repères urbains à créer ;
- Assurer un équilibre urbain par une répartition judicieuse des équipements socio-éducatifs, culturels et de loisirs nécessaires au bien être des habitants ;
- Intégrer les zones d'habitat périphériques et sous-équipées, ainsi que les noyaux clandestins dans le tissu urbain ;
- Assurer un équilibre harmonieux entre les espaces bâtis et les espaces libres ;
- Identifier des projets capables de créer une dynamique de développement socio-économique de la ville ;
- Valoriser l'utilisation des lieux des infrastructures et des services pour une intégration sociale, culturelle et économique de la population ;
- Mettre en place un système de contractualisation et de gestion par objectif et par projet dans le cadre d'une vision globale de développement de la ville, afin de garantir la mise en œuvre les différentes actions.



2-2 -Rénovation du centre de la ville de Taounate

En collaboration avec l'autorité locale et la commune concernée, l'Agence Urbaine de Taza a élaboré la conception urbanistique du centre de la ville de Taounate. Cette conception a été introduite dans le projet du plan d'aménagement de la ville en cours d'homologation.

Aussi, l'établissement a-t-il établi les termes de référence relatifs à la réalisation de ce projet qui vise le rehaussement de la qualité urbanistique de la ville, la facilitation de la circulation et le renforcement des espaces de loisir dans cette ville.



3-Préservation de l'environnement

3-1- Etude d'aménagement des berges des oueds traversant la ville de Taza

L'agence urbaine de Taza prend en charge l'élaboration de l'étude relative à l'aménagement des berges des oueds traversant la ville de Taza. Le rapport de synthèse, propositions et stratégies d'intervention relatif à la 3^{ème} phase de cette étude a été validé le 07/01/2016. Ce rapport a permis de déceler quelques propositions d'aménagement des berges des deux oueds « Taza » et « Jaouna » tout en profitant des potentialités naturelles et environnementales qu'offrent ces oueds. Les schémas ci-dessous illustrent l'aménagement proposé.

Outre les efforts consentis dans le domaine de la couverture en documents d'urbanisme, l'AUT a procédé également, en coordination avec les collectivités locales, à la réalisation des études relatives au redressement urbanistique. Ces études, qui concernent principalement les quartiers d'habitat insalubre et non réglementaire, constituent un cadre de référence pour Le rapport relatif à la 4^{ème} phase « plan d'aménagement paysager » est en cours de préparation. Cette phase se propose d'atteindre les objectifs suivants :



- Créer des espaces de loisirs et de détente sur les berges des oueds ;
- Rehausser la qualité du paysage urbain de la ville de Taza ;
- Améliorer le cadre de vie de la population riveraine tout en l'intégrant au projet urbain ;
- Retisser les liens entre les oueds et la ville ;
- Valoriser et intégrer les oueds dans leur territoire.

Schémas illustrant les aménagements proposés sur oued Taza



Schémas illustrant les aménagements proposés sur oued Jaouna



3-2 Plan de sauvegarde et de mise en valeur du site Ras El Ma et Sidi Majber-Province de Taza

Le rapport de diagnostic relatif à la 2^{ème} phase de cette étude a été validé, tandis que celui relatif à la 3^{ème} phase est en cours de modification. Cette une étude vise à

mettre en valeur les deux sites naturels de Ras El Ma et de Sidi Majber dans le but de promouvoir le développement socio-économique et d'assurer la protection du potentiel naturel dont jouit cette zone.

A la lumière de la 3^{ème} phase de cette étude, 21 projets ont été proposés, ils concernent les volets suivants :

- Urbanisme et architecture ;
- Transport et circulation: Amélioration de l'accessibilité et le désenclavement du site ;
- Environnement ;
- Economie.



3-3- Projet d'aménagement d'une zone d'animation piétonnière à la ville de Taounate

Dans le but de concrétiser les orientations du plan d'aménagement de la ville de Taounate qui est en cours de validation de la phase de finale, l'agence urbaine de Taza a proposé l'aménagement d'une zone récréative située sur la rive gauche de la voie reliant Taounate bas à Taounate haut. Cette zone abrite des collines, des falaises, des chaâbas et un couvert végétal diversifié (olivier, pin, eucalyptus,...).

Le parti d'aménagement s'inspire des éléments marquants du site afin de proposer un aménagement adéquat épousant la topographie et profitant de la différence d'altitude qu'offre cet emplacement par rapport aux terrains avoisinants.

L'aménagement offre un choix diversifié d'activités aux visiteurs à travers la conception des projets suivants :



1. Jardin ludique : Il regroupe des aires de jeux pour enfants ainsi que des terrains de pétanque. Cet espace est équipé par un kiosque, des pergolas avec des plantes à fleurs grimpantes et des bancs permettant aux parents de surveiller leurs enfants.
2. Arboretum : c'est un jardin botanique spécialisé, regroupant de nombreuses espèces d'arbres sous forme de collections thématiques.
3. Jardin en gradins : il est conçu pour suivre au plus près la pente du terrain naturel et d'assurer le raccordement aux espaces existants.
4. Espace de promenade
5. Café-restaurant
6. Piste de sensibilisation à la circulation routière : il s'agit d'un espace à la fois ludique et pédagogique dédié aux enfants pour l'apprentissage et la sensibilisation aux règles de la circulation routière.
7. Musée écologique
8. Centre d'accueil
9. Boisement des talus qui bordent la chaâba
10. Parkings



Circuit de promenade proposé



Parking paysager proposé



Plan d'aménagement du site



3-4 Etudes d'impact sur l'environnement

L'agence urbaine de Taza a participé durant l'année écoulée à l'instruction de deux études d'impact, à savoir :

- L'Etude relative à la réalisation du parc éolien à Taza.
- L'étude relative à la réalisation de la voie expresse Taza-Alhoceima(tronçon Jbarna-kassita)

4-Sauvegarde des sites à vocation historique

4-1-Etude de réhabilitation de la kasbah de M'SOUN (CR de Taddart) dans la province de Guercif :

17 projets de développement ont été proposés par cette étude d'un montant globale de 35.03 million de dh pour l'aménagement de kasbat à savoir :

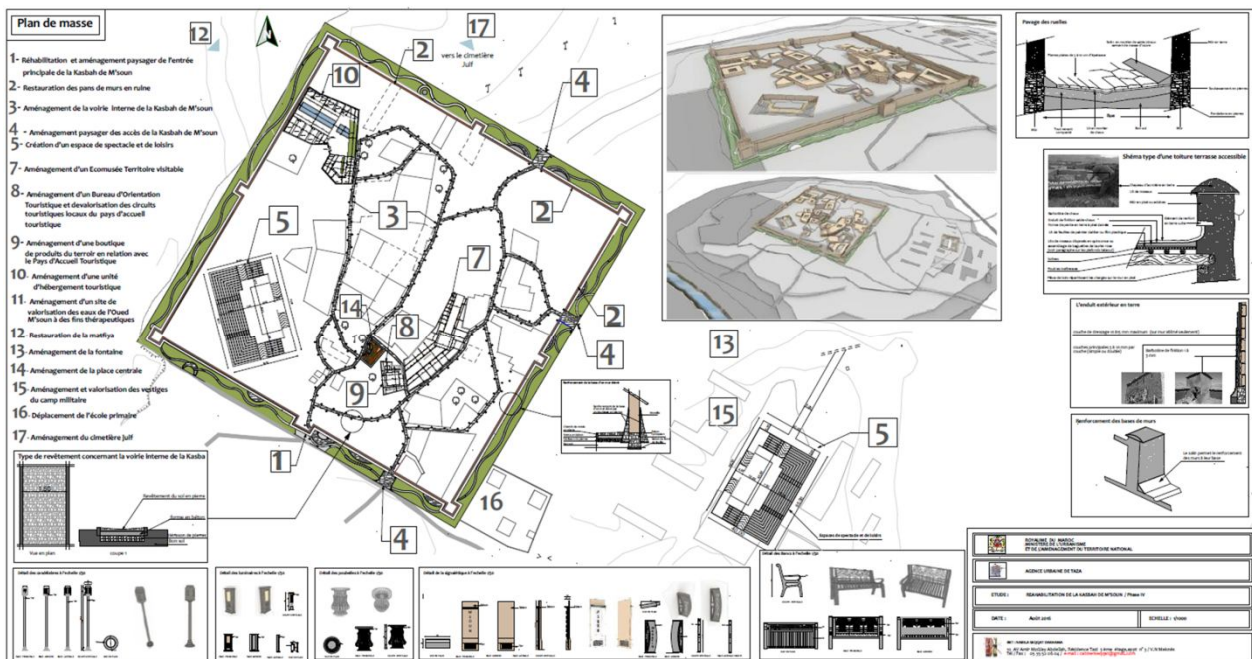
- 1-Réhabilitation et aménagement paysager de l'entrée principale de kasbah de M'soun
- 2-Restauration des pans de murs en ruine
- 3- Aménagement de la voirie interne de kasbah M'soun.
- 4-Aménagement paysager des accès de la kasbah M'soun.
- 5-Création d'un espace de spectacle et de loisirs.
- 7-Aménagement d'un écomusée territoire visitable.
- 8-Aménagement d'un bureau d'orientation touristique de valorisation des circuits touristiques locaux des pays d'accueil touristique.
- 9-Aménagement d'une boutique de produit du terroir en relation avec le pays d'accueil touristique
- 10-Aménagement d'une unité d'hébergement touristique
- 11-Aménagement d'un site de valorisation des eaux de l'oued M'soun à des fins thérapeutiques
- 12-Restauration de la matfiya
- 13-Aménagement de la place centrale
- 14-Aménagement et valorisation des vestiges du champ militaire
- 16-Déplacement de l'école primaire
- 17-Aménagement du cimetière juif.

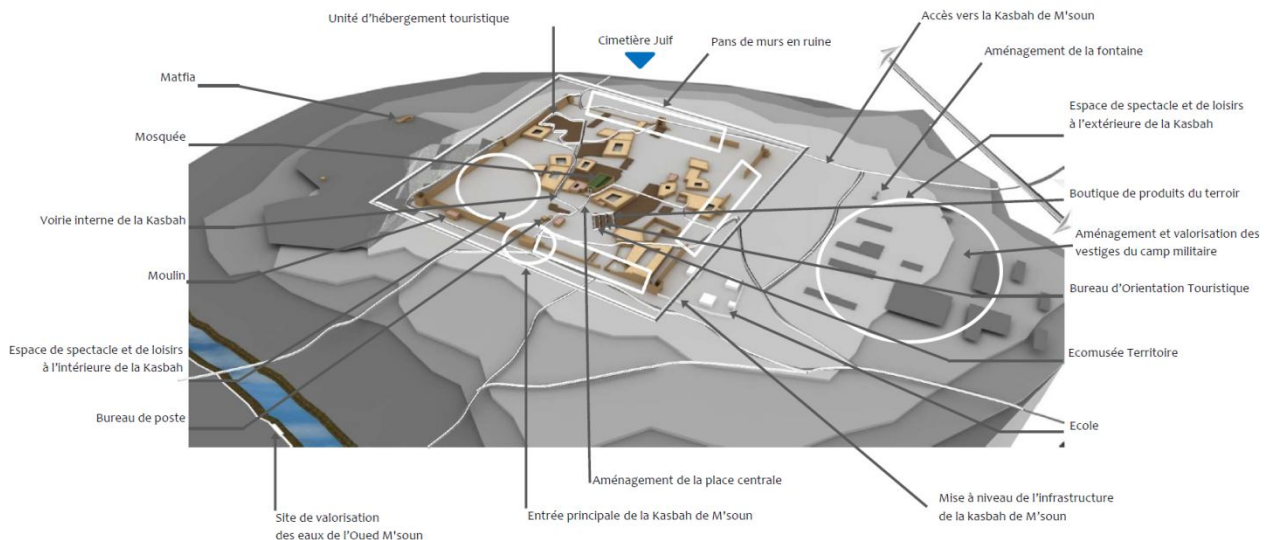
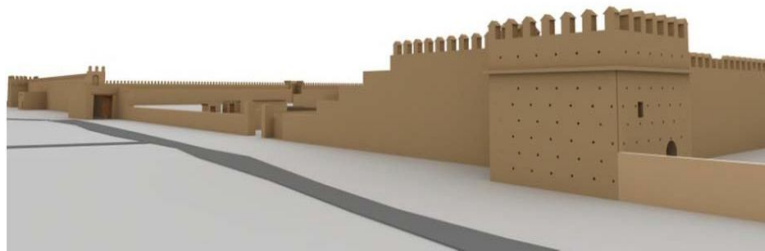


Projets d'aménagement de Kasbah de M'soun



Projets proposés



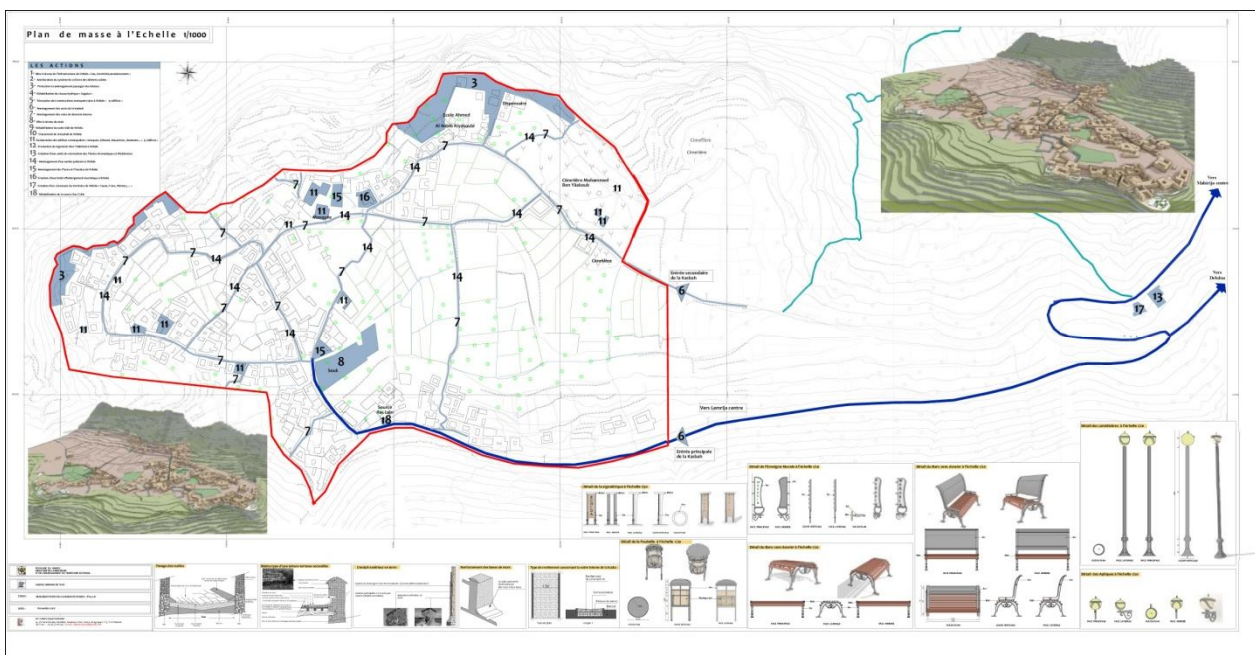


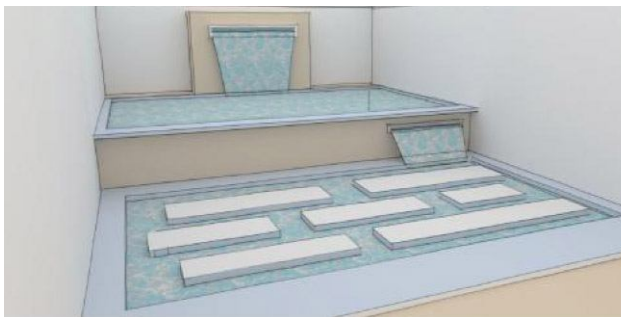
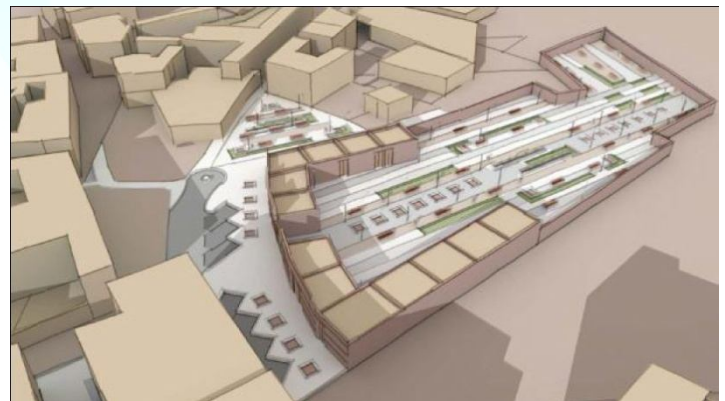
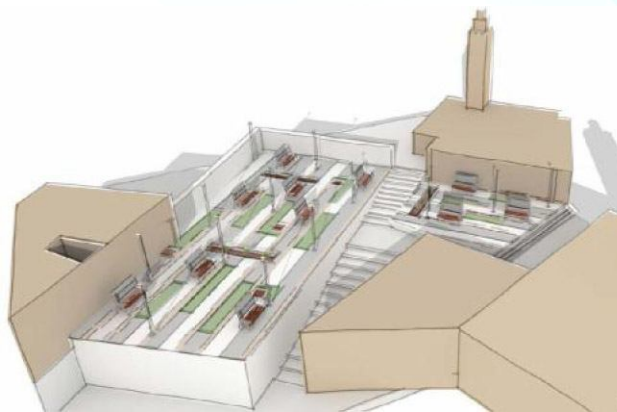
4-2 Etude de réhabilitation de la kasbah de Rchida (CR de Mrija) dans la province de Guercif :

- 18 projets de développement ont été proposés par cette étude d'un montant globale de 84.6 million de dh pour l'aménagement de kasbat et concernent :
 - 1- La mise à niveau de l'infrastructure de Rchida eau,électricité ,assainissement »
 - 2-L'améloiration du système de collecte des déchets solides



- 3-La protection et aménagement paysager des falaises
- 4-La réhabilitation du réseau hydrique (saguias)
- 5-La résorption des constructions menaçant ruine à Rchida (15édifices)
- 6-L'aménagement des accès de la kasbah
- 7-L'aménagement des voies de desserte interne
- 8-la mise à niveaux du souk
- 9- La réhabilitation du cadre bâti de Rchida
- 10-le classement de la Kasabah de Rchida
- 11-La restauration des édifices remarquables :
mosquée,tribunal,mausolées,hammama « 13 édifices »
- 12-la promotion du logement chez l'habitant à Rchida
- 13-La création d'une unité de valorisation des plantes aromatiques et médicinales
- 14-L'aménagement d'un sentier pédestre à Rchida
- 15-L'aménagement des places et placettes de Rchida
- 16- La création d'une unité d'hébergement touristique à Rchida
- 17-La création d'un écomusée du territoire de Rchida « faune,flore,histoire »
- 18- La réhabilitation de la source « Ras Aina »





4-3 Production d'une maquette de la médina de Taza

Dans le cadre de ses efforts déployés en matière de valorisation du patrimoine architectural et urbain dans son ressort territorial, l'Agence Urbaine de Taza a élaboré une maquette de la médina de TAZA. Cette maquette incarne le tissu de la médina de Taza et son environnement immédiat ainsi que l'ensemble des monuments de valeur dont jouit la médina. Cet œuvre d'art est déposé au musée permanent de l'architecture marocaine, qui a été créé à l'école nationale de l'architecture de Rabat à l'initiative du Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire.

Ce musée a pour missions principales de participer à la sauvegarde de la mémoire collective liée à la civilisation marocaine, promouvoir la culture architecturale auprès du grand public et offrir à la communauté des architectes, professionnels et chercheurs une plateforme d'exposition et de partage. Le musée s'organise autour de l'idée d'un voyage dans le temps permettant de revisiter l'histoire de l'architecture marocaine depuis la période antique, ayant connu l'édification des cités Carthagoises et Romaines jusqu'aux époques modernes et contemporaine en passant par l'ère médiévale caractérisée par l'édification des médinas et des ksours et kasbahs.



III- Renforcement de la politique de proximité

1-Situation des demandes de construction, de lotissement et de morcellement

1-1 Bilan 2016 :

L'année 2016 a connu l'instruction de 3222 dossiers, soit une augmentation de 8% par rapport à l'année 2015.

Les dossiers instruits sont répartis par milieu comme suit :

2299 dossiers en milieu urbain (71%)

923 en milieu rural (29%)

Ainsi, 2713 demandes ont reçu l'avis favorable, soit 80% des dossiers instruits. Ce taux observe des variations selon les provinces comme suit :

83% : Province de Taza.

68% : Province de Taounate.

95% : Province de Guercif.

Répartition des dossiers instruits par avis et par milieu:

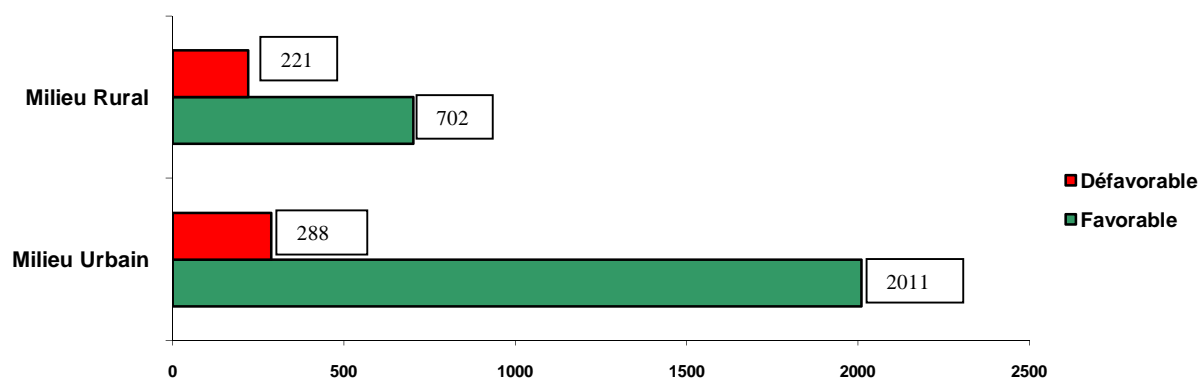


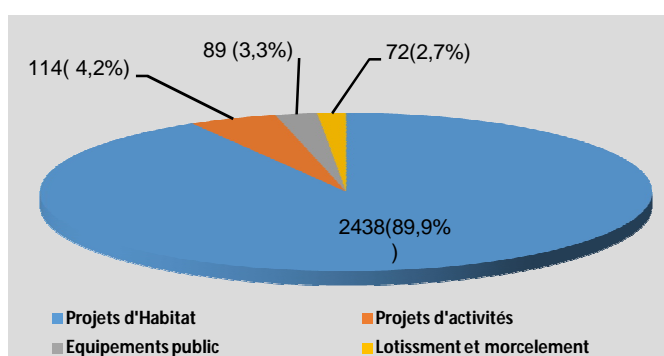
Tableau 10 : Bilan des dossiers instruits dans les Provinces de Taza Taounate et Guercif selon le milieu

Province	Milieu	favorable		défavorable		Total
		Nombre	%	Nombre	%	
Taza	Urbain	934	89%	121	11%	1055
	Rural	291	69%	128	31%	419
	Total	1225	83%	249	17%	1474
Taounate	Urbain	254	68%	118	32%	372
	Rural	178	67%	89	33%	267
	Total	432	68%	207	32%	639
Guercif	Urbain	823	94%	49	6%	872
	Rural	233	98%	4	2%	237
	Total	1056	95%	53	5%	1109
Total		2713	84%	509	16%	3222

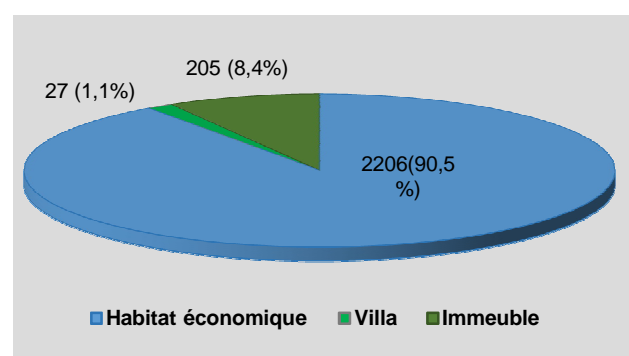
Tableau11 : Répartition des dossiers ayant reçu l'avis favorable par nature des projets :

Province	Total	Projet d'habitat - Nbr : 2438 - 89,8%						Activités - Nbr : 114 - 4,2%						Equipment Public -Nbr : 89 -3,3%		Projet de Lotissement et de Morcellement -Nbr :72 -2,7%			
		Habitat Economique		Villa		Immeuble et et Groupement d'habitation		Agricole		Touristique		Commercial et et Industrielle				Lotissement		Morcellement	
		Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%
Taza	1225	994	81,1%	17	1,4%	81	6,6%	8	0,7%	2	0,2%	37	3%	54	4,4%	21	1,7%	11	0,9%
Taounate	432	377	87,3%	5	1,2%	11	2,5%	9	2,1%	-	-	5	1,2%	11	2,5%	8	1,9%	6	1,3%
Guercif	1056	835	79,1%	5	0,5%	113	10,7%	1	1,4%	1	0,1%	37	3,5%	24	2,3%	14	1,3%	12	1,1%
Total	2713	2206	81,3%	27	1%	205	7,6%	3	1,2%	3	0,1%	79	2,9%	89	3,3%	43	1,6%	29	1,1%

Répartition des dossiers ayant reçu l'avis favorable par nature



Répartition des dossiers d'habitat ayant reçu l'avis favorable



L'analyse des données relatives aux projets ayant reçu l'avis favorable, montre que les projets d'habitat sont en tête des dossiers instruits avec 2438 dossiers, soit un taux de 89.9%. Les projets d'activités économiques occupent la seconde position avec un taux de 4.2%. Les



projets relatifs aux équipements publics enregistrent un taux de 3.3%. Les 2.6% restants concernent les projets de lotissements et de morcellements.

Par ailleurs, les projets d'habitat économique se positionnent en première place par rapport aux autres projets d'habitat ayant reçu l'avis favorable, avec un taux de 90.5%. Les projets d'immeubles enregistrent, quant à eux, un taux de 8,4% et sont localisés ???, alors que les projets de villas ne présentent qu'1.1% des dossiers d'habitat instruits.

Concernant les projets de lotissements ayant reçu l'avis favorable, ils sont au nombre de 43 en 2016. Ils occupent une superficie de 101 ha et permettront de produire 4254 lots d'habitat social, d'immeubles et de villas. Quant aux dossiers de morcellement ayant reçu l'avis favorable, ils sont au nombre de 29.

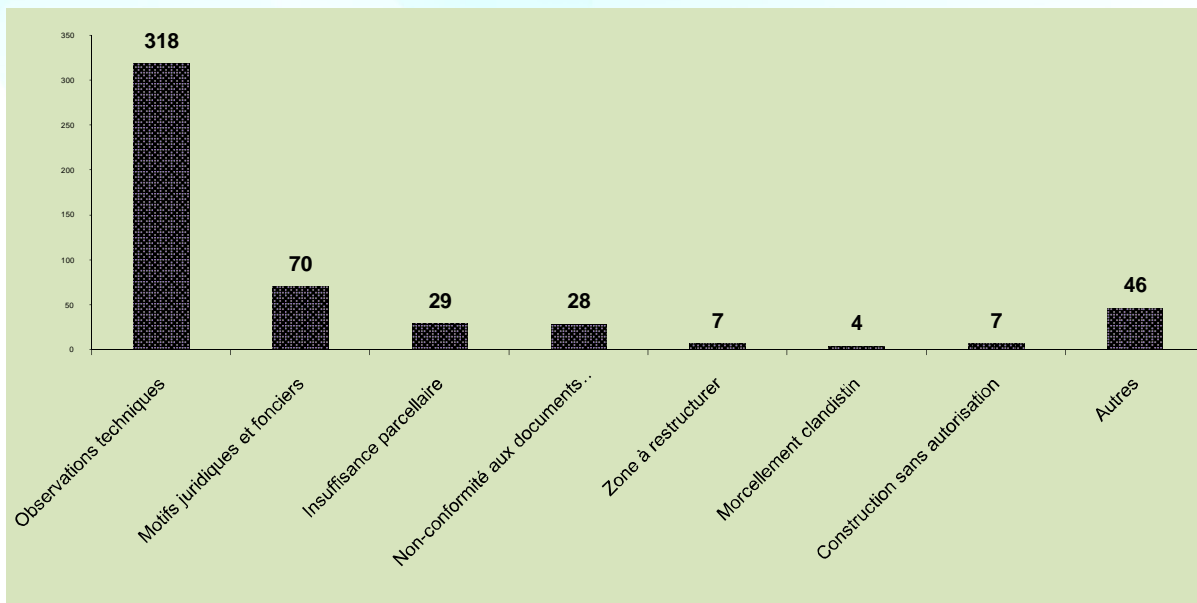
En revanche, les dossiers ayant reçu l'avis défavorable sont au nombre de 509. Ils sont répartis comme suit :

- la province de Taza : 249;
- la province de Taounate :207;
- la province de Guercif : 53.

Tableau 12 : la répartition des motifs de rejet des dossiers instruits par province

Province	Motifs techniques		Motifs Juridique et foncier		Insuffisance du minimum parcellaire		Non conformité aux documents d'urbanisme		Morcellement clandestin		Zone à restructurer		Construction en infraction		Autre		Nbr Total
	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	
Taza	142	57	32	12,9	17	6,8	13	5,2	4	1,6	7	2,8	6	2,4	28	11,2	249
Taounate	127	61,4	34	16,4	12	5,8	15	7,2	-	-	-	-	1	0,5	18	8,7	207
Guercif	49	92,5	4	7,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	53
Total	318	62,5	70	13,8	29	5,7	28	5,5	4	0,8	7	1,4	7	1,4	46	9,0	509





Les données relatées dans le tableau n°11 démontrent que les rejets pour motifs techniques sont les plus prédominants avec un taux qui s'élève à 62.5%, problème auquel l'établissement tente de remédier en sensibilisant ses différents collaborateurs, notamment les architectes afin de dépasser ses contraintes techniques qu'il faut éviter.

L'instruction électronique des demandes d'autorisation demeure un outil essentiel susceptible de réduire le nombre de dossiers rejetés. En plus des observations techniques les motifs de rejets des dossiers instruits se répartissent comme suit : 13.8% pour des motifs juridiques et fonciers, 5,7% pour motif du non-respect du minimum parcellaire, 5.5% pour motif de non-conformité aux documents d'urbanisme, 1.4% pour motif de construction non-règlementaire et -0.8 % des projets sont issus de morcellements non réglementaires.

1-2- Impact sur le parc logement et sur l'investissement

Les projets ayant reçu l'avis favorable en 2016 dans le cadre du guichet unique et des comités provinciaux d'urbanisme devraient renforcer le secteur de l'immobilier et de l'habitat à travers la création de 6173 unités de logement et 4254 lots destinés à la construction, contribuant ainsi à faciliter l'accès au logement décent tout en concourant à la résorption du déficit constaté à ce niveau. Ces projets de constructions, de lotissements et de morcellements contribueront à la mobilisation d'importants capitaux (environ 2125 millions dhs d'investissements) et à la création de l'emploi au niveau des trois provinces, ce qui aura des impacts économique et sociaux remarquables sur les zones concernées par ces projets.

2- Autres types de dossiers instruits :

2-1 Instruction des dossiers de construction relatifs aux édifices du culte musulman :

Dans le cadre de la mise en œuvre des arrêtés gubernatoriaux relatifs à l'installation des guichets uniques pour l'étude des demandes d'autorisations de construire relatives aux édifices liés au culte musulman, l'Agence Urbaine de Taza a assuré l'assistance technique, le suivi et le contrôle des projets de Mosquées.

Tableau13 : Bilan des dossiers de mosquées instruits

Province	Nombre dossier	Favorable	En cours d'instruction
Taza	25	19	06
Taounate	20	05	15
Guercif	12	12	-
Total	57	36	21

2-2 Projets de logement social

Le nombre des dossiers de logement social étudiés en 2016 a atteint 8, dont 4 nouveaux projets qui devraient produire environ 393 appartements d'une enveloppe budgétaire estimée à 100 million de dh. Les 4 autres projets concernent des modifications sur des groupes d'habitations instruits et autorisés antérieurement et qui devraient générer 971 appartements environ.

2-3 Assistance architecturale

Le nombre des dossiers déposés, dans le cadre de l'assistance technique, au titre de l'année 2016 a atteint 107 dossiers, dont 105 ont obtenu un avis favorable et les plans s'y rapportant ont été délivrés par l'architecte et l'ingénieur spécialisé. Quant aux deux autres dossiers, ils ont reçu des observations techniques.

Cette année a connu l'établissement, l'approbation et la délivrance des plans relatifs à la délocalisation des habitants de Douar Aarib de la commune de Mkansa. Ainsi, 100 familles victimes des inondations qu'a connues la région ont pu bénéficier de cette opération.

Par ailleurs, l'établissement a suivi la convention cadre de partenariat et de coopération pour assistance architecturale dans le milieu rural signée entre le ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire et le conseil régional de la région Fès-Meknès à la date du 02 Décembre 2016 et qui permettra de donner un nouvel élan à cette initiative et de surpasser les contraintes qui l'entravent.



3- Contrôle

L'activité de contrôle a permis, à travers les 142 tournées effectuées au niveau des trois provinces en 2016, de constater 557 infractions, soit une moyenne de 03 à 05 infractions par tournée.

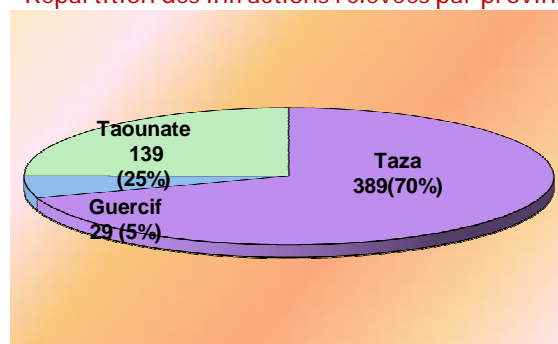
Tableau14 : Répartition des infractions relevées selon nature et par province

Province	Construction sans autorisation			Modification sans autorisation			Total général
	Comité de vigilance	Action propre	Total	Comité de vigilance	Action propre	Total	
Taza	249	30	279	94	16	110	389
Guercif	-	21	21	-	08	08	29
Taounate	87	35	122	16	01	17	139
Total	336	86	422	110	25	135	557

Répartition des infractions relevées par nature



Répartition des infractions relevées par province



Les infractions relevées concernent, en premier lieu, des constructions sans autorisation préalable et sont au nombre de 422, et des modifications sans autorisation en second lieu, avec un nombre de 135 infractions.

Dans le cadre de la réforme du système juridique relatif à la répression des infractions, notamment suite à la parution de la loi 66-12 relative à la répression des fraudes en matière d'urbanisme, l'agence urbaine est en plein processus de discussion et concertation avec les parties prenantes afin de déterminer les meilleurs moyens d'application de cette loi en attendant l'apparition des textes réglementaires d'application s'y référant.

4- Traitement des requêtes :

L'Agence Urbaine de Taza veille, continuellement, à répondre à toutes les doléances et les requêtes, écrites ou verbales, qui lui parviennent des citoyens.

En effet, en 2016 l'Etablissement a reçu 233 requêtes réparties selon leurs objets dans le tableau ci-après :

Tableau n° 15 :Etat des requêtes

Requête	Natures			Total
	Doc Urb	G. Urb	Autres	
Associations et coopératives	02	-	-	02
Entrepreneurs et professionnels	01	01	-	02
Public	164	58	07	229
Total	167	59	07	233

5- Délivrance de la note de renseignements :

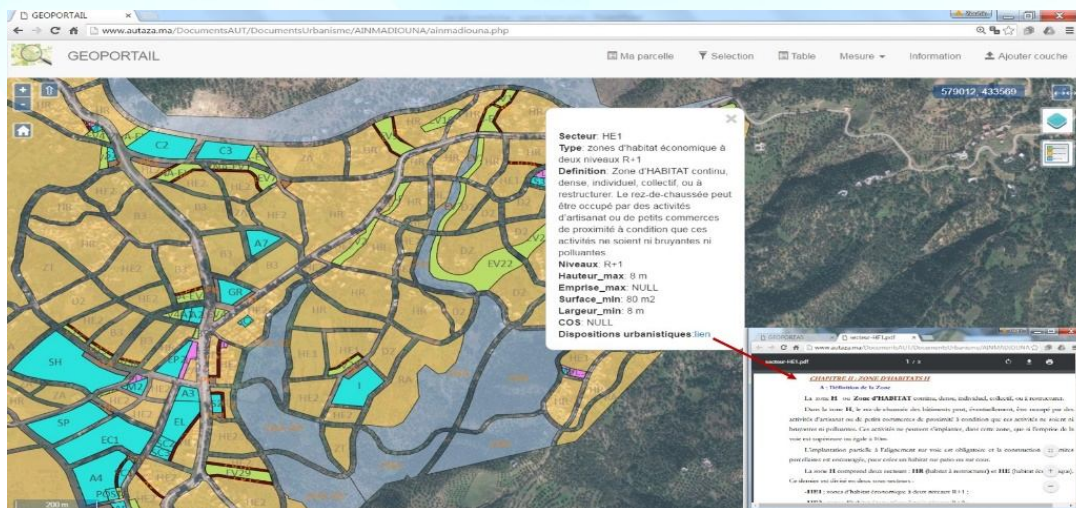
Le nombre total de notes de renseignements délivrées au terme de l'année 2016, au niveau des provinces de Taza, Taounate et Guercif, a atteint 660 notes.

D'autre part, l'établissement a pu recevoir, au cours de l'année 2016, environ 1000 visiteurs, qui ont demandé des éclaircissements sur des dossiers qui concernent le domaine de compétence de l'AUT.

Dans le même sens, et en vue de la mise en œuvre des dispositions de la lettre circulaire de M. le Ministre de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire n °699 du 12 janvier 2016 relative à la mise en ligne en mode dynamique et interactif de l'ensemble des documents d'urbanisme homologués, l'Agence urbaine de Taza a pu mettre en ligne l'ensemble des documents homologués sur son portail www.autaza.ma dès le 01 février 2016. Il s'agit de 82 documents dont 05 en mode interactif.

Dans ce sens, la plateforme applicative, développée par les moyens propres de l'AUT, permet de consulter les renseignements urbanistiques applicables aux zones couvertes par des documents d'urbanisme homologués en complète interaction avec l'utilisateur. Ainsi ce dernier peut afficher les informations d'un secteur donné, d'un équipement ou d'un espace vert, existant ou projeté, par un simple clic sur ce dernier. En plus, l'utilisateur disposant des coordonnées Lambert d'une parcelle a la possibilité de la localiser sur le plan en faisant appel à la fonctionnalité « ma parcelle » de l'application.





IV- Assistance et Encadrement des collectivités territoriales

Outre sa participation aux travaux du guichet unique, l'établissement ne ménage aucun effort à participer aux sessions des conseils communaux auxquelles il est invité, et ce pour assurer un meilleur accompagnement des exécutifs communaux en matière de la gestion du secteur de l'urbanisme.

Ainsi et outre les conventions de partenariat qu'il a conclu avec différentes communes, l'établissement a participé en 2016 à 53 réunions ayant pour objet le choix des terrains susceptibles d'abriter des équipements publics ou des projets de l'INDH et 57 commissions d'expertise foncière, réparties comme suit :

1-Commission de choix de terrains :

Tableau n° 16 : Etat des commissions de choix des terrains

PROVINCE	TAZA	TAOUNATE	GUERCIF	TOTAL
Nombre	28	05	20	53

2-Commission d'expertise :

Tableau n° 17 : Etat des commissions d'expertise

Province	TAZA	TAOUNATE	GUERCIF	TOTAL
Nombre	31	14	12	57

3- Partenariat

Consciente de l'importance que revêt le partenariat, l'AUT ne cesse de sensibiliser ses différents partenaires à adhérer à cette approche pour une meilleure réalisation des projets communs. Les tableaux suivants dressent l'état des conventions de partenariat adoptées en 2016, les projets de conventions en cours de validation par les instances de délibération et les projets inscrits dans le plan d'action de l'établissement.



Tableau n° 18 : Conventions de partenariat signées en 2016

Objet de la convention	partenaire
Financement de quelques études urbanistiques	Ministère de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire
Réalisation de l'étude du projet urbain de TAHLA	C. TAHLA
Réalisation de la charte architecturale de la ville de GHAFSAI	C. GHAFSAI
Réalisation du plan d'aménagement du centre de OULAD AYYAD	C. OULAD AYYAD
Réalisation du plan d'aménagement de TRAIBA	C. TRAIBA
Réalisation du plan d'aménagement de BOUHLOU	C. BOUHLOU
Réalisation de l'étude du plan directeur de circulation	C. GUERCIF
Réalisation du PDAR de LAAZAF	C. KISSANE
Réalisation du PDAR de SIDI ALI BOURAKBA	C. SIDI ALI BOURAKBA
Réalisation du plan de redressement de BOUCHAMMAR	C. KARIAT BA MHAMMED
Réalisation du plan de redressement de ZAOUIA	C. BOUHODA

Tableau n° 19 : Projets de conventions de partenariat en cours d'approbation

Objet de la convention	Partenaire
Réalisation de l'étude d'aménagement des principaux axes de la médina de Taza	C. TAZA
Réalisation de l'étude des berges des oueds de Guercif	C. GUERCIF
Réalisation de l'étude de la mise à niveau de TAHLA	C. TAHLA
Réalisation du PA d'AKNOUL	C. AKNOUL
Réalisation du PA de RATBA	C. RATBA
Réalisation plan de redressement du Quartier BAB MARZOUKA	C. BAB MARZOUKA
Réalisation du PA de OUED AMLIL	C. OUD AMLIL

Tableau n° 20 : Projets de conventions inscrits dans le plan d'action 2017

Objet de la convention	Partenaire
Réalisation du PA de BAB MARZOUKA	C. BAB MARZOUKA
Réalisation du PA de GUELDAMANE	C. GUELDAMANE
Réalisation du PA de OURDZAGH	C. OURDZAGH
Réalisation du PA de AIN MADIOUNA	C. AIN MADIOUNA
Réalisation du plan d'aménagement et de sauvegarde de AIN BARDA	C. BIBANE
Réalisation du schéma directeur de circulation dans la ville de TAOUNATE	C. TAOUNATE
Réalisation du plan vert de la ville de TAOUNATE	C. TAOUNATE
Réalisation du PA de OULAD CHRIF	C. OULAD CHRIF
Réalisation plan directeur de commerce dans la ville de TAZA	C. TAZA

V- Régionalisation avancée

1-Programme de développement régional de la région Fès-Meknès:

Le Directeur de l'agence urbaine de Taza a pris part, Mardi 06 septembre 2016 au siège de la région Fes-Meknes, à une réunion de concertation pour l'élaboration du programme de développement régional de la région Fès-Meknes suite aux dispositions du décret n°2.16.299 du 29/06/2016 concernant la procédure d'élaboration, du suivi, d'actualisation et d'évaluation du programme de développement régional.

Ce programme a pour objectif la mise en exergue de la valeur géostratégique de la région et la mise en valeur des potentialités régionales, favorisant ainsi la compétitivité économique, la cohésion sociale de la région et prenant en considération le volet environnemental.



2-Présentation du premier rapport d'établissement du SRAT de la Région Fés-Meknès :

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire de la Région Fés-Meknès, initié par le Conseil Régional de Fés-Meknès, une réunion s'est tenue le 02 octobre 2016 au siège du Conseil pour la présentation du premier rapport d'établissement de l'élaboration dudit SRAT. Cette réunion qui s'est tenue en présence du wali de la région, des gouverneurs des provinces, du Président de la Région et des membres du conseil ainsi que les représentants des services déconcentrés était l'occasion de fédérer administrations publiques, élus et opérateurs économiques, autour du projet qui dessinera les priorités de la région.

L'ambition du SRAT est de doter la région d'une vision globale participative et inclusive du développement. Celle-ci trouve tout son sens dans l'article 143 de la Constitution 2011. Elle devrait permettre à la région de s'engager dans une dynamique évolutive permettant une attractivité territoriale.



VI- Communication et sensibilisation

1-Assistance au profit des MRE

En se référant aux dispositions de la circulaire ministérielle relative à l'assistance et l'accueil des MRE durant l'été 2016, l'Agence Urbaine de Taza a adopté un dispositif exceptionnel pour permettre à cette population l'accès facile aux services fournis par l'établissement.

-Création du guichet unique dédié aux MRE

Des guichets ont été créés, à cet effet, au siège administratif de l'Agence urbaine à Taza et aux antennes de Guércif et de Taounate. Ils ont été chargés exceptionnellement de l'instruction des dossiers des MRE.

-Organisation des journées portes ouvertes au profit des Marocains Résidant à l'Etranger :

Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations Royales et du programme gouvernemental relatives à l'accompagnement des Marocains Résidents à l'Etranger,



L'Agence Urbaine de Taza organise, au sein de ses locaux dans les villes de Taza, Guercif et Taounate, des journées portes ouvertes durant la période allant du 10 au 15 Aout 2016.

L'organisation de ces journées, s'inscrit dans le cadre de la politique de proximité adoptée par cette Agence Urbaine qui a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil au profit des Marocains Résidents à l'Etranger afin de faciliter leur accès aux services publics et répondre à leurs doléances dans les meilleurs conditions.

VII-Bonne gouvernance

1- Le Management par la Qualité : sur la voie du progrès

L'Agence Urbaine de Taza s'attache, toujours, à ancrer la pratique du management par la qualité au sein de ses entités en mettant la satisfaction des clients et parties intéressées au cœur de ses préoccupations.

Le fonctionnement par la revue et l'auto-évaluation des processus, permet de maintenir et de développer, en permanence, la qualité des produits et services rendus par cet établissement.

Outre, et en préparation pour le passage à la nouvelle version 2015 de la norme internationale ISO 9001, l'AUT a élaboré et mis en œuvre un package de formations au profit de ses ressources humaines pour leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires en la matière à même de réussir cette transition.

2- Dématérialisation de la procédure d'instruction des dossiers :

L'AUT continue à travailler avec le système de dématérialisation des circuits d'instruction des dossiers de demandes de construction, de lotissement et de morcellement dans la ville de Taza. La réussite de cette initiative et les échos positifs sur son efficacité a permis à cet établissement d'échanger cette expérience avec les villes de Oujda et de Méknes, sur leurs demandes , et de présenter sa candidature pour l'obtention du prix national Emtiaz.



a-Présentation de l'expérience de l'Agence Urbaine de Taza en matière de dématérialisation

Suite à l'initiative des acteurs locaux des villes de Oujda et de Méknes, l'Agence Urbaine de Taza a participé à des séances de travail et d'échange portant sur la dématérialisation des procédures d'instruction des dossiers de construction, de lotissement et de morcellement.

Lors de ces rencontres, les représentants de l'Agence Urbaine de Taza ont partagé avec l'assistance l'expérience de l'établissement en matière de la préinstruction des dossiers de demandes d'autorisation dans le domaine de l'urbanisme et le mode de fonctionnement du guichet unique relatif à l'urbanisme. C'était l'occasion aussi de débattre des contraintes, des défis et de l'impact de ce système sur les délais d'instruction et d'autorisation et par conséquent sur l'amélioration de la qualité du service public.



b- Candidature au Prix « e-mtiiaz 2016 »

Le Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration a organisé, sous la présidence effective de Monsieur le Chef du Gouvernement, la dixième édition du Prix National de l'Administration Electronique, le mercredi 21 décembre 2016 au siège du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération à Rabat.

Suite à l'étude et le choix des meilleurs services publics électroniques, par une commission présidée par le Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, l'Agence urbaine de Taza a été classé parmi les quatre premiers candidats qui ont présenté des projets visant l'amélioration des services en ligne. Il s'agit du service « E-instruction » adopté par l'Agence Urbaine de Taza en collaboration avec les acteurs locaux et



qui permet d'instruire les dossiers des demandes d'autorisation de construire via le site électronique de l'AUT.



3- Formation continue et Stages : 3-1 Formation continue interne

Dans le cadre de l'exécution de son programme annuel de formation, l'AUT a organisé, au titre de l'exercice 2016, des sessions de formation au profit de son personnel portant sur les thèmes stipulés sur le tableau n°21:



Tableau n° 21 : Etat des formations réalisées

Thèmes de Formation	Objectifs	Période
- Arrêtés des comptes et dispositions de la loi de finances 2016	- Maîtriser les travaux de fin d'exercice ; - Adopter les nouvelles dispositions de la loi de finances 2016.	Février 2016
- Politique de sécurité des systèmes d'informations.	- L'élaboration d'une politique de sécurité des systèmes d'informations ; - Analyse des risques en matière de sécurité des systèmes d'informations.	Mars 2016
Gestion des réclamations en ligne	Instaurer des pratiques administratives de proximité et d'écoute.	19 Mai 2016
Programme Massar	Dématiser la communication entre l'Agence Urbaine et la DEEP	12 juillet 2016
- Exigences Norme ISO 9001 version 2015	- Découvrir les principales orientations de l'ISO 9001 : 2015 ; - Mieux comprendre les nouvelles exigences de cette version et identifier leurs impacts sur le SMQ.	Du 01 au 03 novembre 2016
- Management des risques	- Développer l'expertise et les connaissances nécessaires pour soutenir L'AUT dans le processus de mise en œuvre de la gestion des risques (ISO 31000).	Du 28 au 30 novembre 2016
- Audit interne selon ISO 9001 :2015	- Permettre aux auditeurs internes d'acquérir les compétences techniques d'audit selon les nouvelles exigences.	Du 15 au 17 novembre 2016
- Efficacité énergétique dans le bâtiment	- Développer le savoir-faire en matière d'économie énergétique et énergie renouvelable.	Du 27 au 29 décembre 2016
- SWOT : Analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des Menaces	- Donner une connaissance concrète et opérationnelle de la méthode SWOT - Donner une illustration de mise en œuvre en travail en groupe - Obtenir une vision d'ensemble d'une situation actuelle, d'un projet à venir, d'un secteur et d'une organisation ; - Réaliser un diagnostic stratégique.	14 ET 15 décembre 2016
- Management Stratégique	- Connaître les origines de la stratégie et son application au management ; - Diagnostiquer les situations ; - Savoir analyser - Savoir planifier- Savoir évaluer après exécution.	Du 20 au 21 décembre 2016



3-2 Encadrement des stagiaires

Aussi, et dans le cadre de son ouverture sur son environnement socioéconomique, l'établissement a assuré au cours de l'année 2015, l'encadrement d'un nombre important d'étudiants, de chercheurs et de stagiaires dans des disciplines variées, comme il est réaité dans le tableau qui suit :

Tableau n° 22 : Etat des stages effectués à l'agence urbaine de Taza au titre de 2016

spécialités	nombre
Informatique	17
Architecture	17
Secrétariat	06
Géographie	09
Droit	08
Comptabilité et finances	19
Total	76

VIII-Evaluation de la mise en œuvre des recommandations du 14^{ème} session du conseil d'administration :

Tableau n° 23 : Etat de la mise en œuvre des résolutions du 14^{ème} conseil d'administration

RECOMMANDATION	L'EXECUTION
Approbation d'une modification de l'annexe 3 de la loi relative à la passation des marchés publics en inscrivant le service « Audit et délivrance des certificats de la qualité » dans la liste des services qui feront l'objet d'un « marché reconductible sur une durée de 3 ans» au lieu d'un « bon de commande ».	La mise en œuvre des marchés reconductibles est inapproprié aux audits de certification de la qualité, parce que les quantités et la consistance des travaux se diffèrent d'une année à l'autre.
Approbation de la modification de l'annexe 2 de la loi relative à la passation des marchés publics en inscrivant le service « formation du personnel » dans la liste des services qui feront l'objet d'un « marché cadre sur une durée de 3 ans » au lieu d'un « bon de commande ».	La résolution sera mise en application au titre de l'exercice 2017.
Adoption d'un organigramme structurel pour les antennes de Taounate et Guercif qui contient : Un chef d'antenne (équivalent à un chef de division) et deux services.	La résolution n'a pas été appliquée à cause de l'existence d'un projet de création d'une agence urbaine à Taounate et l'appartenance de Guercif à la région de l'oriental après le nouveau découpage régional.



IX-Participation de l'Agence Urbaine de Taza aux différentes activités

1- 5ème Congrès Maghrébin en Ingénierie Géotechnique

M Aziz RYANE, chef du département des études et Mr Hicham DRIOUACHE chef du service des plans d'aménagement et plans de développement au sein de l'agence urbaine de Taza ont participé à la 5ème édition du Congrès Maghrébin de Géotechnique qui s'est déroulé les 26-27 et 28 Octobre 2016 à Marrakech sous le thème «LES RISQUES DU SOL » et sous l'égide du Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et du Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement avec la participation des experts du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, de l'Égypte, de la France, de l'Espagne et de l'Allemagne.



2- Actualisation du système d'urbanisme :

L'Agence Urbaine de Taza a participé à la rencontre organisée par le Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, pour présenter les orientations de l'actualisation du système d'urbanisme. Lors de cette rencontre, le ministre a souligné que l'urbanisme de demain doit valoriser les identités et les particularités locales et renforcer les compétences du territoire pour les adapter aux changements économiques, sociaux, environnementaux, politiques et technologiques.



3-participation à la rencontre arabe sur le développement urbain à Casablanca:

Le Directeur de l'Agence Urbaine de Taza, vice-président de la Fédération des Agences Urbaines au Maroc « Majal », a participé aux travaux à la rencontre organisée en collaboration avec l'Université Hassan II à Casablanca et Future Vision du 28 au 31 Mars 2016.

La contribution de Monsieur le vice-président « Majal » s'est articulée sur le rôle et le positionnement des Agences Urbaines dans le développement territorial et ce à travers deux axes suivants :

- Les Agences Urbaines acteurs principaux dans le développement des territoires.
- Les Outils de mise en œuvre des objectifs de développement du territoire.

4- Ouverture et financement de l'urbanisation:

L'Agence Urbaine de Taza a participé aux travaux de la table ronde sous le thème : « Ouverture et financement de l'urbanisation » organisée le Mercredi 24 Août 2016 à L'I.N.A.U sous la présidence de Monsieur le Secrétaire général du Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire.

Ladite rencontre vise essentiellement les objectifs suivants :

- Débattre des enjeux liés à l'ouverture et le financement de l'urbanisation ;
- Mettre en relief les logiques d'intervention permettant de tirer profit de l'ouverture à l'urbanisation ;
- Echanger autour des outils et mécanismes innovants et appropriés permettant de contribuer au coût de l'urbanisation , de mieux répartir les charges de financement de l'aménagement entre les parties prenantes et de partager équitablement la plus-value foncière ;
- Réfléchir sur les adaptations de la fiscalité de l'aménagement et de l'urbanisme pour asseoir un investissement efficient et durable ;
- Partager les bonnes pratiques et expériences réussies dans ce domaine.

5-Préparatifs de la rencontre OCDE à Taounate:

Dans le cadre de du Programme de travail de l'OCDE avec le Maroc, un Dialogue sur les politiques de développement territorial est réalisé en collaboration avec les autorités



marocaines. Une réunion de coordination a eu lieu à Taounate le mardi 25 octobre 2016, sous la présidence de Monsieur le Gouverneur de la Province en présence du Secrétaire Général de la Province, de la représentante de l'OCDE, du Conseiller de Monsieur le Conseiller Economique du Chef du Gouvernement, des Directeurs centraux du Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, du Directeur de l'Agence Urbaine de Taza. Au cours de cette réunion la représentante de l'OCDE a informé les participants que l'inscription du thème développement territorial au Programme pays de l'OCDE pour le Maroc a suscité une adhésion générale.



6- Actualisation du système d'urbanisme:

L'Agence Urbaine de Taza a participé à la rencontre organisée par le Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, pour présenter les orientations de l'actualisation du système d'urbanisme. Le ministre a souligné, au cours de son intervention, que l'urbanisme de demain doit valoriser les identités et les particularités locales et renforcer les compétences du territoire pour les adapter aux changements économiques, sociaux, environnementaux, politiques et technologiques.

L'urbanisme de demain doit être prospectif, viser l'optimisation de l'exploitation du territoire et des ressources et contribuer au rééquilibrage du réseau urbain, a indiqué, mercredi à Rabat, le ministre de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire.

7- Participation aux travaux de la COP 22:

L'Agence Urbaine de Taza a pris activement part aux travaux de quatre Side Events dans la zone bleue et verte tenus à Marrakech du 10 au 12 Novembre 2016 organisés par le Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire.

Parallèlement à ces Side Events, un stand dédié à la présentation des missions et des prérogatives du Ministère animé au niveau de la zone verte du 7 au 18 novembre 2016, et ce en vue de mettre en exergue le rôle que joue ce Ministère dans la déclinaison territoriale d'une politique nationale d'aménagement du territoire favorisant la mise en cohérence des interventions publiques par une démarche participative locale avec comme perspective d'assurer la résilience des territoires et le développement durable du territoire.



RAPPORT FINANCIER



Rapport financier

Introduction

L'Agence Urbaine de Taza, créée en vertu de Décret n° 2.97.361 du 27 jourmada II 1418 (30 octobre 1997) tel qu'il a été modifié par le décret n° 2.06.166 du 26 ramadan 1427 (19 octobre 2006), intervient sur un territoire de 19.993,50Km², constitué des provinces de Taza, Guercif et Taounate.

Son budget est élaboré selon une démarche d'optimisation des ressources, et s'inscrit dans les orientations générales du ministère de tutelle en matière budgétaire.

Le présent rapport financier est une présentation des exécutions budgétaires au titre de l'exercice 2016 ainsi que du projet de budget de l'exercice 2017. Il est basé sur une approche comparative permettant d'établir les rapprochements nécessaires entre les ressources et les emplois.

A- Bilan des exécutions budgétaires au titre de l'exercice 2016

Il fait état des constats suivants :

- ❖ Sur un montant global de 41 258 345.69 prévu pour l'exercice 2016, le taux d'engagement des dépenses de fonctionnement est de 88%, celui des dépenses d'équipement est de 52%, soit des montants respectifs de 22 788 914.41 dhs, et de 4 615 768.17 dhs.

I- Les ressources :

Les ressources encaissées représentent 87 % avec un montant de 35 734 670.60 dhs. Elles sont réparties comme suit :

1- SOLDE DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2015 :

Le disponible de trésorerie au 31 décembre 2015 est de l'ordre de 8 318 116.34 dhs, dont 7 926 651.21 dhs est un disponible de trésorerie enregistré au compte courant principal de l'Agence n° 18503 et 391 465.13 dhs enregistré pour le compte n° 18504 ouvert pour l'assistance architecturale.

2- SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE 2016 :

Il a été versé au compte de l'Agence un montant total de 18 500 000,00 dhs comme prévu au budget 2016.



3- CONTRIBUTION DE L'ETAT AU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AU TITRE DE 2016 :

Le versement au compte de l'Agence est d'un montant de 3 000.000.00 dhs. Par ailleurs, cette Agence n'a pas reçu la subvention complémentaire prévue initialement par le budget à 2.700.000.00 dhs.

4- RESSOURCES PROPRES :

Elles ont atteint un montant de 4 244 054,26 dhs réparti comme suit :

- **La rémunération des services rendus par les soins de l'Agence Urbaine de Taza :**

Elle s'élève à un montant de 3 804 720,69 dhs sur un montant prévu de 2 000 000,00dhs.

En légère augmentation par rapport à l'exercice précédent.

- **Recettes relatives à la délivrance des notes de renseignements et des tirages des documents :**

Sur des prévisions de 30.000,00 dhs, les encaissements sont de 96 818,00 dhs, en nette progression par rapport à l'exercice précédent.

- **Produits des conventions de partenariat :**

Sur une enveloppe prévue de 5 454 000,00 dhs, les réalisations s'élèvent à 135 000,00dhs avec un taux de 2,5%. Il est constaté que les versements des contributions, effectués par les communes en vertu des conventions de partenariat, continuent d'observer des retards considérables malgré les efforts consentis par cette Agence pour les recouvrer.

- **Autres ressources :**

Constituées principalement de produits financiers générés par le compte courant à la trésorerie provinciale de Taza avec un montant de 168 243,57 dhs, et des remboursements produits par l'OFPPPT au profit de l'Agence d'un montant de 39 272.00 dhs.

5- RESTES A RECOUVRER :

Les encaissements s'élèvent à 1 672 500,00 dhs sur des prévisions de 3 268 229,35 dhs avec un taux de 51% en nette amélioration par rapport aux exercices précédents.



6-TABLEAU RECAPITULATIF DES RESSOURCES ENCAISSEES AU TITRE DE L'EXERCICE 2016 EN dhs:

Désignation	Ressources Prévues	Ressources Encaissées	Taux d'Encaissement
Disponible de Trésorerie au 31/12/2015	8 318 116.34	8 318 116.34	100%
Subvention de fonctionnement au titre de 2016	18 500 000,00	18 500 000,00	100%
Contribution de l'Etat	3 000.000.00	3 000.000.00	100%
subvention complémentaire	2 700 000,00	0.00	0.00
Ressources propres et autres ressources	5 454 000,00	4 244 054,26	78%
Reste à recouvrer	3 286 229,35	1 672 500,00	51%
Total	41 258 345,69	35 734 670,60	87%

II- Les emplois

Répartis entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'équipement comme suit :

II-1- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Les engagements réalisés chiffrent un montant de 22 788 914,41 dhs sur des prévisions de l'ordre de 25 904 871,87 dhs soit un taux de 88%. Ils sont répartis entre les différentes rubriques du budget comme suit :

II-1-1- ACHATS CONSOMMES DE MATIERES ET DE FOURNITURES :

Le taux de réalisation est de 87%, soit des engagements de 705 258,05 dhs sur un crédit initial de 811 500,00 dhs.

II-1-2- AUTRES CHARGES EXTERNES :

Les engagements relatifs à ce chapitre sont de l'ordre de 1 785 923,58 dhs, sur un crédit initial de 2 007 400,00 dhs, soit un taux de réalisation de 89 %.

II-1-3- IMPOT ET TAXES :

Le montant des engagements s'élève à 2 846 164,40 dhs pour une inscription budgétaire de l'ordre de 4 045 000,00 dhs, soit un taux de réalisation de 71 %.



II-1-4- CHARGES DU PERSONNEL :

Le crédit initialement ouvert pour couvrir les charges du personnel était de l'ordre de 19 000 971,87 dhs. Les engagements sont de l'ordre de 17 451 568,38 dhs, soit un taux de 92%.

Etat récapitulatif de l'exécution du budget de fonctionnement au titre de l'année 2016 en dhs:

Désignation	Crédits ouverts	Crédits révisé	Engagements	Taux de réalisation
Achats consommés de matières et fournitures	811 500,00	811 500,00	705 258,05	87%
Autres charges externes	2 007 400,00	2 007 400,00	1 785 923,58	89%
Impôts et taxes	4 045 000,00	4 045 000,00	2 846 164,40	71%
Charges de personnel	19 000 971,87	19 000 971,87	17 451 568,38	92%
Pénalités et amendes	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00
Total	25 904 871,87	25 904 871,87	22 788 914,41	88%



Loi cadre au titre de l'exercice 2016

ANNEE 2015				ANNEE 2016					
	EFFECTIF THEORIQUE AU 31-12-2015	EFFECTIF REEL AU 31-12-2015	POSTES VACANTS	EFFECTIF THEORIQUE AU 01-01-2016	CREATION DE POSTES BUDGETAIRES	TRANSFORMATION DE POSTE BUDGETAIRE suite à l'avancement	TRANSFORMATION DE POSTE	MUTATION	TOTAL EFFECTIF BUDGETAIRE AU 31-12-2016
Directeur	1	1		1					1
Hors cadre	10	10		10		+4	-2		12
Cadre supérieur	27	27		27		(+3)(-4)	+2	(-1)(-1)(-1)	25
Cadre	17	17		17		(+2)(-3)	(-1)(-1)		14
Haute maîtrise	11	10	1	10	(+2)	-2	(+1)(+1)		12
Maitrise	10	10		10		+1		(-1)	10
Exécution principale	2	2		1		-1			0
TOTAL	78	77	1	76	2				74

II-2-DEPENSES D'EQUIPEMENT :

Les consignations budgétaires portant sur les dépenses d'équipement chiffrent un montant de 8 894 396,02 dhs réparti entre crédit de paiement et crédit d'engagement avec des montants respectifs de 6 630 396,02 dhs et 2 264 000,00 dhs. Les engagements réalisés s'élèvent à 4 615 768,17 dhs soit un taux de réalisation de 70% par rapport au crédit de paiement et un taux global de 52% par rapport au total des crédits ouverts pour les dépenses d'investissement.

Les dépenses d'équipement sont réparties comme suit :

II-2-1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Le montant engagé est de 2 874 235,00 dhs sur un crédit de paiement de 4 338 000,00 dhs et un crédit total ouvert de 6 602 000,00 dhs, soit un taux d'engagement de 66% par rapport au crédit de paiement et 44% par rapport au crédit total ouvert.



Les dépenses relatives aux immobilisations incorporelles sont ventilées comme suit :

I-ETUDES D'URBANISME ET ACTIONS LOCALISEES	DEPENSES -DHS
- Etude de la charte architecturale de la ville de Ghafsai	450 000,00
- Etablissement de la maquette de la médina de Taza	75 000,00
- Etudes des centres émergent à la province de Taza	585 000,00
II-Couvertures aériennes, travaux photogrammétriques et restitutions	
- Travaux photogrammétriques et restitutions	340 200,00
- Travaux photogrammétriques et restitutions	24 300,00
III- PLANS D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	
- PDAR de Traiba /Consolidation sur l'exercice 2015	195 000,00
- PA de CHAMPS DE COURS COMMUNE S.Y.B.ZEROUAL	300 000,00
- PA d' Aknoul	270 000 ,00
IV- ETUDES GENERALES	
- Etude du plan directeur de la circulation de la ville de Guercif	408 000,00
V- ACHAT DE LOGICIELS	126 735,00
VI ASSISTANCE TECHNIQUE ET ARCHITECTURALE	100 000,00
TOTAL	2 874 235,00

II-2-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Le taux d'engagement est de 99,52 %, soit un montant de 1 741 533,17 dhs sur des crédits de paiement d'un montant 1 750 000,00 dhs.

Les montants engagés sont relatifs à :

- ✓ L'acquisition du matériel informatique, mobilier de bureau et matériel de bureau ;
- ✓ L'acquisition de matériel technique ;
- ✓ Acquisition de deux véhicules ;



III- Tableau récapitulatif de l'exécution du budget d'équipement au titre de l'année 2016.

Désignation	Crédits de paiement 2016	Crédit d'engagements 2017 et suivants	Crédit total	engagements	Taux de réalisation par rapport au crédit de paiement
Immobilisations incorporelles	4 338 000,00	2 264 000,00	6 602 000,00	2 874 235,00	66%
Immobilisations corporelles	1 750 000,00	00,00	1 750 000,00	1 741 533,17	99,52%
Crédits non programmés	542 396,02	0,00	542 396,02	0,00	0
Total	6 630 396,02	2 264 000,00	8 894 396,02	4 615 768,17	70 %

IV- LES RESTES A PAYER :

Dépenses de fonctionnement :

- Sur un montant des restes à payer inscrit au budget de l'exercice 2016 de 1 506 783,20 dhs, il a été mandaté la somme de 1 415 919,50 dhs. Dont le montant de 67 200,00 dhs sera mandaté en 2017.
- Les restes à payer résultant de l'exécution du budget 2016, chiffrent un montant de 1 377 062 ,47 dhs sont également reportés sur l'exercice 2017.
- La somme des restes à payer sur 2017 est donc de l'ordre de 1 444 262,47 dhs.

Dépenses d'investissement :

- Sur un montant total des restes à payer, inscrit au budget de l'exercice 2016, de 14 924 101,99 dhs, il a été mandaté la somme de 4 973 556,78 dhs. Le reliquat à reporter est d'un montant de 9 699 715,00 dhs.
- Les restes à payer résultant de l'exécution du budget 2016, chiffrent un montant de 4 034 925,17 dhs. Il est également reporté sur l'exercice 2017.
- La somme des restes à payer à reporter sur 2017 est donc de l'ordre de 13 734 640,17 dhs.



B- Les prévisions budgétaires au titre de l'exercice 2017 :

Les prévisions budgétaires de l'Agence Urbaine de Taza au titre de l'exercice 2017 sont estimées à un montant de 39 475 555,51 dhs.

I- Les ressources :

Les ressources budgétaires de l'Agence Urbaine de Taza au titre de l'année 2017 sont constituées de :

- ❖ Le disponible de trésorerie au 31-12- 2016 : 6 561 826,16 dhs ;
- ❖ La subvention de fonctionnement : 20 000 000,00 dhs ;
- ❖ La contribution de l'Etat : 5 000 000,00 dhs ;
- ❖ La contribution complémentaire de l'Etat : 1 000 000,00 dhs;
- ❖ Les autres ressources : 6 913 729,35 dhs réparti entre ressources propres et restes à recouvrer comme suit :
 - Les ressources propres et autres ressources d'un montant de 4 290 000,00 dhs composées de :
 - i. La rémunération des services rendus,
 - ii. Des contributions des partenaires résultant des nouvelles conventions de partenariats susceptibles d'être contractées en vertu de l'exercice 2017 et des reliquats à verser dans le cadre des conventions antérieures ;
 - iii. De la vente de la note de renseignement et des produits d'impression ;
 - iv. les produits financiers générés par les comptes courants à la Trésorerie provinciale de Taza ;
 - Les restes à recouvrer d'un montant de 2 623 729,35 dhs résultants des prestations dûment réalisées et facturées par l'Agence dans le cadre des conventions contractées.

II- Les emplois

Etablis sur la base des recettes réalisables, ils se répartissent entre dépenses de fonctionnement et dépenses d'équipement comme suit :

II-1- LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Elles sont de l'ordre de 27 027 236,82 dhs, réparties entre les différentes rubriques comme suit :



II-1-1- ACHATS CONSOMMES DE MATIERES ET FOURNITURES :

Les prévisions d'un montant de 831 500,00Dhs destinées à couvrir les frais de carburant, l'acquisition de fournitures de bureaux, et la consommation de l'eau et de l'électricité.

II-1-2- AUTRES CHARGES EXTERNES :

Avec un montant prévu de 2 133 400,00 dhs, elles sont destinées à couvrir les dépenses d'entretien, d'assurance, des frais postaux, ainsi que les dépenses de consommation du Téléphone, et l'acquisition de la documentation générale.

II-1-3- IMPOTS ET TAXES :

L'enveloppe prévue à cet effet s'élève à 4 215 000,00 dhs. Elle est destinée au paiement de toutes les taxes auxquelles est assujettie l'Agence, à savoir :

- la taxe sur les véhicules ;
- la taxe sur la valeur ajoutée ;
- l'impôt sur les bénéfices ;
- la taxe professionnelle ;
- la taxe d'habitation ;
- et la taxe sur les services communaux.

II-1-4-CHARGES DU PERSONNEL :

Avec une enveloppe de 18 363 074,35 dhs, elles s'accaparent d'environ 68 % des dépenses de fonctionnement. Elles sont destinées à couvrir les émoluments, les rétributions, les primes, les charges sociales ainsi que les dépenses de la formation continue au profit du personnel de l'Agence.

II-1-5-AUTRES CHARGES NON COURANTES :

Avec une enveloppe de 40 000,00 dhs, susceptibles de couvrir, le cas échéant, les frais des intérêts moratoires et autres frais.

II-1-6-RESTES A PAYER D'EXPLOITATION :

Ils sont de l'ordre de 1 444 262,47 dhs.

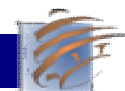
II-2-DEPENSES D'EQUIPEMENT :

Le montant prévu est de l'ordre de 12 448 318,69 dhs.

Les dépenses d'équipement sont réparties sur les rubriques suivantes :

II-2-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

L'inscription prévue à cet effet s'élève à 3 079 000,00 dhs comme crédit d'engagement, pour réaliser les actions suivantes :



Etudes d'urbanisme et actions localisées	750 000,00 Dhs
Couverture aérienne, travaux photogrammétriques et restitution	300 000,00 Dhs
Plans d'aménagement et de développement	1 000 000,00 Dhs
Etudes Générales	250 000,00 Dhs
Banque de données et acquisition de logiciels	650 000,00 Dhs
Assistance architecturale en milieu rural	129 000,00 Dhs

L'Agence dispose toutefois d'un crédit d'engagement estimé à 2 300 000,00 dhs réparti comme suit :

Etudes d'urbanisme et action localisées	750 000,00 Dhs
Couverture aérienne, travaux photogrammétriques et restitution	200 000,00 Dhs
Plans d'aménagement et de développement	1 100 000,00 Dhs
Etudes Générales	250 000,00 Dhs
Banque de données et acquisition de logiciels	00,00 Dhs
Assistance architecturale en milieu rural	00,00 Dhs

II-2-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

L'enveloppe budgétaire prévue est de 1 850 000,00 dhs. Elle est destinée à doter l'Agence des installations et des équipements nécessaires pour l'amélioration de ses moyens de travail. Elle est répartie comme suit :

- Le matériel technique : 50 000,00Dhs ;
- l'acquisition de véhicules utilitaires : 750 000,00 dhs ;
- Le mobilier de bureau : 250 000,00 Dhs;
- Le matériel de bureau : 250 000,00 Dhs;
- Le matériel informatique : 300 000,00Dhs ;
- Aménagements et Agencements : 250 000,00 dhs.

II-2-3 RESTES A PAYER D'EQUIPEMENT :

Le montant prévu à cet effet au titre de l'exercice 2017 est de l'ordre de 6 976 922,67 dhs sur un montant global de 13 734 640,17 dhs.

II-2-4 CREDITS NON PROGRAMMES :

Le montant prévu à cet effet au titre de l'exercice 2017 est de l'ordre de 542 396,02 dhs. Les deux tableaux suivants, récapitulent les prévisions budgétaires au titre de l'année 2017, et la loi cadre y afférente ainsi que le programme d'investissement au titre du même exercice:



I- Tableau récapitulatif du budget de l'exercice 2017 :

RESSOURCES		CHARGES	
LIBELLE	CREDITS	LIBELLE	CREDITS
I - DISPONIBLE DE TRESORERIE AU 31/12/2016	6 561 826,16	I - CHARGES EXPLOITATION	27 027 236,82
II - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'ANNEE 2017	20 000 000,00	I-1 Matériel et dépenses diverses	
III - CONTRIBUTION DE L'ETAT AU TITRE DE L'ANNEE 2017	5 000 000 ,00	I-1-1- Achats consommés de matières et de fournitures	831 500,00
		I-1-2- Autres charges externes	2 133 400,00
IV- CONTRIBUTION COMPLEMENTAIRE DE L'ETAT AU TITRE DE L'ANNEE 2017	1 000 000,00	I-1-3- Impôts et Taxes	4 215 000,00
V - RESSOURCES PROPRES ET AUTRES RESSOURCES (voir détails des ressources)	4 290 000,00	I-2- Charges de personnel	18 363 074,35
VI- RESTE A RECOUVRER	2 623 729,35	I-3- autres charges non courantes	40 000,00
		I-4- Restes à mandater exploitation au 31/12/2016	1 444 262,47
		II - CHARGES INESTISSEMENT	12 448 318,69
		II-1- Immobilisations Incorporelles	3 079 000,00
		II-2- Immobilisations Corporelles	1 850 000,00
		II-3- Crédits non programmés	542 396,02
		II-4- Restes à mandater équipement au 31/12/2016	6 976 922,67
TOTAL RESSOURCES	39 475 555,51	TOTAL CHARGES	39 475 555,51



loi cadre au titre de l'année 2017

ANNEE 2016				ANNEE 2017				
	EFFECTIF THEORIQUE AU 31-12-2016	EFFECTIF REEL AU 31-12-2016	POSTES VACANTS	EFFECTIF THEORIQUE AU 01-01-2017	CREATION DE POSTES BUDGETAIRES	TRANSFORMATION DE POSTE BUDGETAIRE	POSTES VACANTS A SUPPRIMER	TOTAL EFFECTIF BUDGETAIRE AU 31-12-2017
Directeur	1	1		1				1
Hors cadre	12	12		12		+2		14
Cadre supérieur	25	22	3	25		-2		23
Cadre	14	14		14				14
Haute maitrise	12	12		12		+1		13
Maitrise	10	10		10		-1		9
TOTAL	74	71		74				74



Programme d'investissement au titre de l'exercice 2017

1-ETUDES DES PLANS D'AMENAGEMENT

INTITULE DE L'ETUDE	CREDIT DE PAIEMENT 2017	CREDIT D'ENGAGEMENT 2018 ET PLUS	TOTAL
P.A OUED AMLIL	200 000 ,00	300 000,00	500 000,00
P.A BAB MERZOUKA	150 000,00	150 000,00	300 000 ,00
P.A GUELDAMANE	150 000,00	150 000,00	300 000 ,00
P.A O. CHERIF	150 000,00	150 000,00	300 000 ,00
P.A OURTZAGH	150 000,00	150 000,00	300 000 ,00
P.A AIN MADIOUNA	200 000 ,00	200 000 ,00	400 000,00
TOTAL	1 000 000,00	1 100 000,00	2 100 000,00

2-ETUDES DU PLAN D'AMENAGEMENT ET DE SAUVEGARDE

INTITULE DE L'ETUDE	CREDIT DE PAIEMENT 2017	CREDIT D'ENGAGEMENT 2018 ET PLUS	TOTAL
P.A ET DE SAUVEGARDE DU SITE AIN BARDA COMMUNE BIBANE PROVINCE TAOUNATE	250 000 ,00	250 000,00	500 000,00
TOTAL	250 000,00	250 000,00	500 000,00

3-ETUDES GENERALES ET SPECIFIQUES

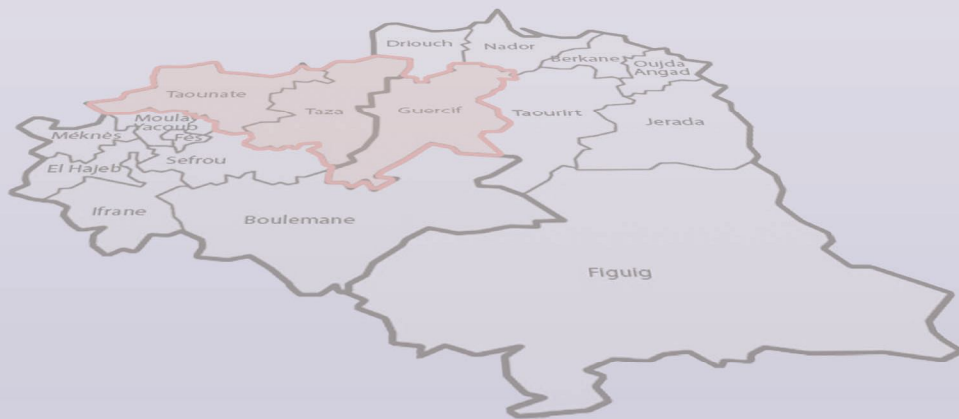
INTITULE DE L'ETUDE	CREDIT DE PAIEMENT 2017	CREDIT D'ENGAGEMENT 2018 ET PLUS	TOTAL
SCHEMA DIRECTEUR DE COMMERCE DE LA VILLE DE TAZA	300 000 ,00	300 000,00	600 000,00
SCHEMA DIRECTEUR DE CIRCULATION DE DU TRANSPORT DE LA VILLE DE TAOUNATE	250 000 ,00	250 000 ,00	500 000,00
PLAN VERT DE LA VILLE DE TAOUNATE	200 000,00	200 000,00	400 000,00
TOTAL	750 000,00	750 000,00	1 500 000,00

4-COUVERTURE AERIENNE, TRAVAUX PHOTOGRAMMETRIQUES ET RESTITUTIONS

INTITULE DE L'ETUDE	CREDIT DE PAIEMENT 2017	CREDIT D'ENGAGEMENT 2018 ET PLUS	TOTAL
ETABLISSEMENT DES PHOTOS AERIENNE ET DES PLANS DE RESTITUTIONS POUR 6 CENTRES RELEVANT DES PROVINCES DE TAZA ET TAOUNATE	300 000 ,00	200 000,00	500 000,00
TOTAL	300 000,00	200 000,00	500 000,00
TOTAL GENERAL	2 300 000 ,00	2 300 000,00	4 600 000,00



PLAN D'ACTION



Plan d'action 2017 et programme prévisionnel 2018-2019

-Plan d'action 2017

En tenant compte des résultats positifs enregistrés durant l'année 2016, l'Agence urbaine de Taza a élaboré un plan d'action ambitieux pour l'année 2017, tout en préservant les résultats acquis dans tous les domaines de son intervention. Les grands lignes de ce Plan se présentent comme suit :

1-DOCUMENTS D'URBANISME :

II-1 Documents d'urbanisme à homologuer	
PA	PA de Bouadel- PA de Ouadka- PA de Ghafsai - PA de Bni Ounjal Taфраout- PA de Taounate - PA de Kaouan – PA de Bouhlou- PA de Jbarna- PA Meknassa Al Gharbia- PA de Bouchabel – PA de Ouad Jamaa- Bni Snouss.
PDAR	PDAR de Tazarine - PDAR de Bab M'rouj-PDAR de jbabra- PDAR de sidi Haj M'hamed- PDAR de Rbaa El Fouki- PDAR de Sidi Ali Bourakba- PDAR Taddart- PDAR de Tafrant- PDAR de Tabouda- PDAR de Tamjilt- PDAR de Safsafat- PDAR de Swihla- PDAR Traiba- PDAR Kissane
Total	26 (12 PA, 14 PDAR)
II-2 Documents d'urbanisme à verser dans les procédures d'enquête publique / délibérations communales	
PA	PA de Ain Lagdah- PA de Gaznaya Al Janoubia –PA de Mallal– PA de Tissa- PA d'Oulad Zbair- PA d'Oulad Ayyad
PDAR	PDAR M'soun- PDAR Rchida.
Total	08 (06 PA, 02 PDAR)
II-3 Documents d'urbanisme à verser dans les procédures de concertations réglementaires (CCS/ CTL)	
PA	PA de Champs De Course (C.T Sidi Yahya Bni Zaroual)- PA de Tamsint (C.T Ratba)- (Aknoul)
PDAR	PDAR Sidi Ahmed Zerrouk (C.T Taifa)– PDAR Laghrasla (C.T Sidi El Abed)
Total	05 (03 PA, 02 PDAR)
II-4 Documents d'urbanisme à lancer	
PA	PA d'Oued Amlil - PA de Bab Marzouka- PA de Gueldamane- PA d'oulad chrif – PA d'Ouerdzagh- PA d'Ain Mediouna.
PAS	PAS du site Ain Barda
Total	07 (06 PA, 01 PAS)

2- ETUDES SPÉCIFIQUES ET GÉNÉRALES:

2-1-achèvement des études en cours :

- Projet Urbain d'Oued Amlil
- Projet Urbain Aknoul



- Projet urbain pour la ville de Tahla
- Etude de la charte architecturale de la ville de Taza
- Etude de la charte architecturale de la ville de Ghafsai
- Etude du plan directeur des transports dans la ville de Guercif
- Etude de réhabilitation et de sauvegarde des sites Ras El Ma et Sidi Majber
- Etude de développement des centres émergents à la province de Taza
- Etude de développement des centres émergents à la province de Taounate
- Etude des berges des oueds de la ville de Taza
- Etude géotechnique de la ville Ghafsai

2-2-Etudes à lancer

Intitulé de l'Action	Montant en Dh	Participation des partenaires
Etude du Plan directeur du commerce dans la ville de Taza	600.000	50%
Etude du plan de circulation et de transport de la ville de Taounate	500.000	50%
Etude du plan vert de la ville de Taounate	400.000	50%
Total	1.500.000	50%

3-ETUDES DE RESTRUCTURATION URBANISTIQUE

province	Etude à actualiser			Etudes à lancer			Total quartiers
	Quartier	Superficie	ménages	Quartier	superficie	ménages	
Taza	1	41	1200	1	15	750	02
Taounate	14	94,1	2590	4	45	2250	18
Guercif	5	98	4050	4	44	2200	09
Total	20	233,1	7790	9	104	5200	29

4-COUVERTURE AERIENNE ET RESTITUTION

Le programme concerne les centres suivants : Kariat ba mhammed, Galaz et Ras el oued, à la province de Taounate et Oulad Chrif, Kaf Elghar, et Ghiyata Algharbia à la province de Taza.

5-FORMATION CONTINUE INTERNE

En veillant sur la qualification et la requalification en permanence de ses ressources humaines à travers un programme adapté de formation, l'Agence Urbaine



de Taza a programmé, à ce sujet, pour l'année 2017 des sessions de formations dans les domaines suivants :

- Circulation et transport ;
- Patrimoine architectural régional ;
- Techniques de communication ;
- Marketing territorial ;
- Urbanisme durable ;
- Protection des systèmes informatiques ;
- Autocad.

6- Système de management de la qualité

Le passage à la nouvelle version 2015 de la norme internationale ISO 9001.



Programme prévisionnel au titre de 2018

1- Documents d'urbanisme

Intitulé de l'Action	Côût en Dh	Participation partenaire
Plan de development du centre Bouiblane Pce de Taza	400.000	50%
Plan de development du centre Kaf El Ghar Pce de Taza	300.000	50%
Plan d'aménagement du centre Galaz Pce de Taounate	300.000	50%
Plan d'aménagement du centre Ras El Oued Pce de Taounate	300.000	50%

2- Etudes générales et spécifiques

Intitulé de l'Action	Côût en Dh	Participation partenaire
Etude d'aménagement de la zone d'attraction autour de l'autoroute traversant la ville de Taza	500.000	50%
Pan vert de la ville d'Aknoul	400.000	50%



Programme prévisionnel au titre de 2019

1- Documents d'urbanisme

Intitulé de l'Action	Côté en Dh	Participation partenaire
Plan d'aménagement du centre Bouhlou Pce de Taza	300.000	50%
Plan d'aménagement du centre Tainaste Pce de Taza	400.000	50%
Plan d'aménagement du centre Tiziousli Pce de Taza	400.000	50%
Plan d'aménagement du centre Khlalfa Pce de Taounate	400.000	50%
Plan d'aménagement du centre El Bibane Pce de Taounate	400.000	50%
Plan d'aménagement du centre BniOulid Pce de Taounate	400.000	50%
Plan d'aménagement du centre Bsabssa Pce de Taounate	400.000	50%
Plan de développement du centre Gouzate Pce de Taza	400.000	50%

2- Etudes générales et spécifiques

Intitulé de l'Action	Côté en Dh	Participation partenaire
Etude d'aménagement des berges des oueds traversant la ville de Guercif	500.000	50%

